

UNITED NATIONS

NATIONS UNIES

Economic Commission for Africa

Commission Economique pour l'Afrique

24 MAI 1995



INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE PLANIFICATION
AFRICAN INSTITUTE FOR ECONOMIC DEVELOPMENT AND PLANNING

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET ENDETTEMENT EXTERIEUR AU BENIN :
ESSAI DE DEFINITION D'UNE POLITIQUE D'ENDETTEMENT

M16
②

Par

Maroufou ADJANAN



Pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies de Développement Economique et de Planification de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification.

Lu et Approuvé par

Superviseur Principal

Karamoko KANE

Comité de Supervision

Membre

Salif Sada SALL

Membre

Mamadou DANSOKO

Le Directeur de l'Institut

Jeggan C. SENGHOR



Date : 30 juillet 1994

SIS/ADJ



DEDICACES

SN 03

JE DEDIE CE MEMOIRE

A Mon Père, l'aimable El-Hadj Wabi Labodé

Qui a su bien guidé mes pas dans la vie et pour qui mon succès dans tous les domaines a toujours été une préoccupation majeure.

Qu'il en soit chaleureusement remercié.

A Mes Mères :

- la douce, calme et tendre El-Hadja Barikissou Allaga née ADELAKOUN ;
- l'affectueuse et inoubliable El-Hadja Wossilatou Atchabi née FITILA ;

Qu'elles trouvent à travers cette oeuvre le témoignage de ma profonde gratitude pour toutes les peines qu'elles ont endurées dans leur souci de faire de moi ce que je suis aujourd'hui.

A Ma Très Chère Epouse, l'Eternelle et Fidèle Compagne, l'Inoubliable et Courageuse Maroufatou Abêbi née GBADAMASSI, dont je bénéficie de tous les temps des précieux et sages conseils et qui m'entoure en permanence de sa tendre affection.

Cette Oeuvre étant Notre Succès Commun, qu'elle y trouve l'Expression de ma Profonde Gratitude.

A Mes Chers Enfants :

- Faïssou Arê mou,
- Yacoubou Adéniyi,
- Latifou Ayindé.

Qu'ils trouvent, à travers cette oeuvre, la tendresse d'un Père qui n'épargnera aucun effort pour assurer leur réussite dans la vie.

A mes Frères et Soeurs: Moucharafou, El-Hadja Yayabou, Maroufatou, Chèrifatou, Nourou, Kamarou, Saoudatou, Kabirou et Kassoumou.

A

- Mon Oncle, El-Hadj Moussibaou ABIBOU et
- Mon Frère, Adam BISSIRIOU

Qui m'ont toujours prodigué de sages conseils et qui n'ont cessé de représenter pour moi, l'expression vivante de l'amour pour le prochain. Que Dieu les récompense au centuple.

A mes Frères et Cousins : El-Hadj Saka, El-Hadj Mouftaou, El-Hadj Liafice.

A Tous les Membres de la Collectivité MORE-MODJE de ISSOBE.

A Mon Très Cher Ami et Intime,
Sévérin MITO qui, durant ma formation et en particulier pendant mon séjour à Dakar, m'a témoigné d'un grand Attachement et d'un Soutien hors pair.
Qu'il en soit chaleureusement Remercié.

A mon Ami et Frère,
l'aimable Sikirou RADJI, son Epouse et leurs Enfants (Dakar) dont j'ai bénéficié du précieux et constant soutien moral et matériel.
Qu'ils trouvent à travers ce Mémoire, l'expression de ma Profonde Gratitude et de mes Sincères Remerciements.

A Tous mes Amis et Collègues de Service.

A Tous les Anciens et Nouveaux Stagiaires de l'IDEP dont Joseph-Paul AKLE, Christian ATTINDEHOU, Thiamiou ZANNOU, Mankeur DIA.

A tous les Membres des Associations :

- INTIMITE 90 d'Agblangandan ;
- "CEMG" d'Agblangandan ;
- DJEDJE-LAYE.

Pour leur soutien moral et la franchise de leur coopération.

A Sénabou OGOUBIYI, en témoignage de ma profonde reconnaissance et de ma sincère gratitude pour sa sympathie et sa permanente assistance morale et matérielle.

Qu'elle trouve ici l'expression de mes Voeux que je lui formule pour son Bonheur et son Succès dans la Vie.

A Fatimata Kiné CAMARA, ses Soeurs et leur Mère pour leur attachement indéfectible et la tendresse dont j'ai été entouré de leur part pendant mon séjour à Dakar.

A Annie DIATTA pour son attachement et son amour pour le prochain.

Qu'elle trouve ici, l'expression de ma profonde reconnaissance pour l'assistance toute personnelle qu'elle m'a portée dans le cadre de la mise au point de ce Mémoire.

Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

A mon Cher Ami,

Félix ANAGONOU pour la franche Amitié qu'il me témoigne et pour les sages conseils qu'il m'a toujours prodigués.

Qu'il trouve à travers ce Mémoire, l'expression de mes Sincères Remerciements.

REMERCIEMENTS

Lorsque l'opportunité m'a été offerte de postuler pour cette formation, j'ai très tôt été fasciné par la franche disponibilité des Autorités du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique qui, à tous les niveaux, n'ont ménagé aucun effort pour que mon souhait se transforme en réalité.

C'est pourquoi, à l'occasion de la fin de ladite formation, je tiens à les remercier chaleureusement sans exclusive, depuis le Cabinet du Ministre jusqu'aux services techniques compétents impliqués, de près ou de loin, tant dans l'allocation de la bourse (DC, CC, PATPGE, DCRE/SBS) que dans la fourniture des données nécessaires à la confection de ce Mémoire (DPP, DPI).

Je leur demande, en outre, de bien vouloir présenter mes sincères remerciements aux Autorités de la Banque Mondiale qui a financé cette formation.

Par ailleurs, à travers le Ministère du Plan et de la Restructuration Economique, j'adresse mes remerciements aux Autorités du Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises pour la disponibilité dont ils ont fait preuve lors de mes recherches sur le terrain.

Au niveau de l'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP), je tiens à présenter mes remerciements à Monsieur Jeggan C. SENGHOR, Directeur dudit Institut, sans, bien sûr, oublier tout son Personnel, depuis l'Administration jusqu'à la Bibliothèque, en passant par les Services de traduction/interprétation, et l'unité d'informatique et la Division de la Formation.

C'est l'occasion pour moi, de rendre un heureux hommage à tout le corps professoral qui a su nous donner un enseignement de qualité sous l'efficace supervision de Monsieur Philip K. QUARCOO, Chef de ladite Division.

Je rends un particulier hommage à la mémoire de feu Ousmane SECK qui nous a malheureusement quitté dès le début de la dernière phase de notre formation. Que la Terre Lui Soit Légère et Paix à Son Ame (AMEN).

L'honnêteté intellectuelle et le sentiment de profonde reconnaissance qui m'animent m'amènent à réserver une mention spéciale à Monsieur Karamoko KANE qui m'a encadré en mettant à ma disposition les éléments nécessaires pour la mise au point de cette oeuvre : sa totale disponibilité, sa franchise, son objectivité, ses conseils riches et pertinents, la documentation appropriée et surtout le temps matériel qu'il consacre à nos entretiens qui sont de véritables séances d'échanges de points de vue et d'idées.

Qu'il trouve, à travers ce mémoire, l'expression de ma très profonde gratitude.

I. Importance Economique	7
II. Financements Extérieurs	10
III. Finances Publiques	12
III.1. Bénéficiaires	12

CHAPITRE I : L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET SON IMPACT SUR L'ECONOMIE ETIENNOISE

I.1. L'IMPORTANCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LE CAS DU SENEGAL	17
I.1.1. Approche Théorique	17
I.1.2. Importance du Secteur Public au Sénégal	25

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	1
CHAPITRE INTRODUCTIF : L'ECONOMIE BENINOISE : DONNEES ET PROBLEMES	3
I - GÉOGRAPHIE ET DONNÉES SOCIO-ECONOMIQUES	3
II - EVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE	6
1 - Croissance Economique	7
2 - Paiements Extérieurs	10
3 - Finances Publiques	13
III - DETTE EXTÉRIEURE	15
CHAPITRE I : L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET SON IMPACT SUR L'ECONOMIE BENINOISE	16
1.1. IMPORTANCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC : LE CAS DU BENIN	17
1.1.1. Aspect Théorique	17
1.1.2. Importance du Secteur Public au Bénin	22

1.2. FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU	
BENIN	25
1.2.1. Place de l'Investissement Public dans	
l'Investissement Total	25
1.2.2. Place des Ressources Extérieures dans le	
Financement de l'Investissement Public	26
1.3. LE BENIN, UNE ECONOMIE ENDETTEE	27
1.3.1. Efficacité de l'Investissement Public	27
1.3.1.1. Facteurs explicatifs de l'investissement public	28
1.3.1.2. Influence de l'Investissement Public sur la	
Croissance Globale et Sectorielle au Bénin	32
1.3.2. Problématique de l'Etude	36
CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE	42
2.1. CARACTERISTIQUES DE L'ENDETTEMENT DES	
PAYS EN DEVELOPPEMENT	42
2.2. QUELQUES MODELES	52
2.2.1. Sur Epargne locale et endettement	52
2.2.2. Sur l'efficacité de l'aide extérieure	55
2.2.3. Sur Endettement et Equilibre Extérieur	73
2.2.4. Sur Dette et Finances Publiques	80

CHAPITRE III : METHODOLOGIE ET	
APPLICATIONS EMPIRIQUES	85
ANNEXES	118
3.1. METHODOLOGIE	85
3.1.1. Hypothèse	86
3.1.2. Le modèle	87
3.1.3. Sources de données	91
3.2. Tests Econométriques	92
3.2.1. Fonction d'investissement public	93
3.2.2. Fonction d'Endettement Public Extérieur	94
3.3. RESULTATS	94
3.3.1. Investissement public : INV PUB	95
3.3.2. Endettement public extérieur : ENCDET	97
3.4. INTERPRETATION DES RESULTATS	99
CHAPITRE IV : RECOMMANDATIONS	103
4.1. RESTRUCTURATION DE L'ECONOMIE	104
4.2. INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION	109
4.3. MOBILISATION DE L'EPARGNE LOCALE	111

CONCLUSION 116

AVANT-PROPOS

ANNEXES 118

BIBLIOGRAPHIE 128

Liste des abréviations utilisées 133

AVANT-PROPOS

Dans le souci d'accroître le revenu national par habitant, la plupart des pays en développement sont fortement tributaires des ressources extérieures. Cette dépendance se caractérise par les mouvements nets de capitaux des pays développés vers les pays en développement.

Le cadre institutionnel de ce transfert de ressources s'est profondément modifié au fil des ans. Des programmes d'aide étrangère ont remplacé les relations coloniales, et les donateurs aussi bien que les bénéficiaires admettent de nos jours que leur objectif essentiel est le développement économique et social.

Les entrées de ressources sont alors presque devenues pour la plupart des pays en développement un facteur de production à part, dont la productivité et l'affectation constituent l'un des problèmes fondamentaux que doit prendre en compte la théorie moderne du développement.

Par ailleurs, pour accomplir les tâches que lui confère la Constitution, tout Etat se doit de satisfaire les besoins de la population en créant les conditions propices pour un développement durable et harmonieux du Pays et pour la sauvegarde de son indépendance.

Ces obligations nécessitent, pour les Etats, des dépenses que leurs propres ressources n'arrivent pas à couvrir entièrement. Le recours aux ressources extérieures devient alors incontournable, notamment par l'intermédiaire des emprunts généralement d'origine publique pour assurer le financement des investissements qui servent, le plus souvent, à mettre en place des infrastructures (routes, eau, électricité, écoles,

dispensaires, etc.) indispensables à la promotion du secteur productif de l'économie (agriculture, industrie etc.) et à la rentabilité du secteur privé.

En prenant en charge une partie des risques liés à l'investissement, l'Etat assure ainsi la garantie d'une meilleure exploitation des fonds reçus. Cette garantie qui peut, le plus souvent, prendre la forme d'une association de l'Etat à l'entreprise devant bénéficier de l'emprunt, explique la création des entreprises publiques et semi-publiques dans lesquelles l'Etat prend en charge les pertes liées à la mauvaise gestion.

Pour bon nombre de pays africains au sud du Sahara, il existe un lien étroit entre l'endettement - essentiellement public - extérieur et les ambitions exprimées des Etats en matière de financement des investissements publics.

En ce qui concerne le Bénin, notre démarche qui se basera sur l'analyse de ce lien partira de l'impact de l'investissement public sur l'économie nationale (Chapitre I). Après un passage en revue des travaux effectués sur les caractéristiques de l'endettement dans les pays en développement en général et particulièrement dans les pays africains (Chapitre II), nous procéderons à la construction d'un modèle qui nous conduira aux applications empiriques basées sur des tests économétriques (Chapitre III).

L'interprétation des résultats de ces tests nous fournira des éléments nécessaires à la formulation de nos recommandations qui seront essentiellement consacrées aux outils d'une politique nationale d'endettement.

CHAPITRE INTRODUCTIF : L'ECONOMIE BENINOISE : DONNEES ET PROBLEMES

Le présent Chapitre qui présente le Bénin à travers son économie et les problèmes auxquels il fait face au cours de son évolution se compose des trois éléments principaux qui suivent :

- Géographie et Données Socio-Economiques ;
- Evolution Récente de la Situation Economique ;
- Le Bénin: une économie endettée.

I - GÉOGRAPHIE ET DONNÉES SOCIO-ECONOMIQUES

La République du Bénin est un Pays de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 112.622 km² entre le Niger et le Burkina Faso au Nord, le Togo à l'Ouest, le Nigéria à l'Est et l'Océan Atlantique au Sud. Sa population qui regroupe une grande variété d'ethnies s'élève à 4,8 millions d'habitants¹, soit une densité moyenne de 35 habitants au km², son taux de croissance est de 3,1 % par an. Les 70.500 km² de terres arables sont inégalement réparties et sont exploitées à environ 15 % seulement.

¹ Selon le Recensement de 1992.

Sur le plan climatique, le Pays connaît, au sud, deux saisons de pluie (mars-juin et septembre-novembre) et deux saisons sèches (juillet-août et novembre-mars) ; et au nord, une seule saison de pluie et une seule saison sèche.

Le Bénin peut être divisé en deux zones écologiques : d'une part, la région forestière humide dans le sud et le centre, (couvrant 27 % de l'ensemble du territoire) avec des précipitations annuelles de 800 à 1.200 millimètres et un climat qui permet deux cultures par an et d'autre part, la zone de savane plus sèche au nord avec des précipitations annuelles de 900 à 1.100 millimètres.

Sur le plan de l'administration territoriale, le pays est divisé en six départements (Atacora, Atlantique, Borgou, Mono, Ouémé, et Zou) placés chacun sous la direction d'un Préfet. Ces départements sont à leur tour subdivisés en Circonscriptions Urbaines et Sous-Préfectures, puis en Communes. Les trois départements du sud (Atlantique, Mono et Ouémé), avec 10 % de la superficie du territoire, abritent 54 % de la population. La population rurale est estimée à environ 3,5 millions en 1992 dont 2,4 millions, soit 69,4 % est basé dans la région du sud.

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant d'environ 370 dollars EU², le Bénin fait partie du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) de la planète ; il est classé 162^{ème} sur 173 pays selon le Rapport Mondial sur le Développement Humain 1993.

L'économie béninoise repose essentiellement sur l'agriculture qui nourrit près de 75 % de la population, occupe 43 % de la population active et contribue pour un peu moins de 40 % à la formation du PIB. Le principal produit d'exportation, le coton est

² PNUD-BENIN: Coopération pour le Développement BENIN : Rapport 1992 Juillet 1993.

en expansion depuis 1982 grâce au projet "Filière Coton". le palmier à huile, autre produit d'exportation, est, quant à lui, en perte de vitesse du fait du vieillissement des plantations et de la concurrence de la production d'autres pays.

Le secteur industriel est demeuré modeste puisque contribuant seulement à environ 8 % à la formation du PIB et employant moins de 14 % de la population active. Il produit surtout des biens de consommation (boissons, savons, sucre) et quelques autres produits de base (ciment, textiles). Un petit gisement de pétrole est en exploitation depuis 1983 et sa production s'est sensiblement accrue depuis lors : entre 8.000 et 1.200 barils/jour.

Le deuxième secteur de l'économie nationale est celui des services qui occupe environ 40 % de la population active et contribue pour près de 44 % à la formation du PIB. Ce secteur connaît une "informalisation" croissante qui permet certes de maintenir le niveau de vie d'une partie de la population, mais contribue peu à accroître les recettes de l'Etat.

Par ailleurs, de par sa situation géographique car possédant, au sud une façade maritime de 125 km sur l'Océan Atlantique, une frontière de 620 km avec le Togo à l'Ouest, de 270 km avec le Burkina Faso au Nord-Ouest, de 190 km avec le Niger au Nord et de 750 km à l'Est avec le Nigéria, le Bénin occupe une position stratégique dans la sous-région.

Ainsi, le sous-secteur commercial qui constitue un autre trait important de son économie est très actif du fait de l'existence d'un commerce de transit entre le Bénin et les pays voisins (le Nigéria particulièrement) portant sur la réexportation des biens de consommation importés ainsi que sur les produits vivriers et les textiles de production locale. Il existe également entre le Bénin et le Nigéria un important commerce frontalier,

relevant du secteur informel et qui porte essentiellement sur l'importation, en provenance du Nigéria, des produits manufacturés et des produits pétroliers largement subventionnés.

En matière d'infrastructures, le Bénin dispose d'un secteur routier long de 3.425 km dont 1.195 sont revêtus, pour un parc automobile d'environ 30.000 véhicules³.

Dans le domaine de la santé, on estime qu'il y a 3,2 médecins pour 100.000 habitants en milieu rural contre 27 en milieu urbain, soit une moyenne nationale de 8,7 médecins pour 100.000 habitants.

Sur le plan éducatif, avec près de 3.000 écoles primaires publiques et environ 550.000 élèves scolarisés dans cet ordre d'enseignement, on observe un taux de scolarisation encore inférieur à 60 %, alors que le budget de l'éducation représente environ le tiers du budget de fonctionnement de l'Etat.

II - EVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ECONOMIQUE

L'économie béninoise a connu des péripéties qui sont dues surtout à une mainmise de l'Etat sur les secteurs prioritaires dans le milieu des années 70 et qui a conduit le Pays à l'adoption des mesures d'ajustement structurel au cours des années 80.

³ Ces chiffres qui datent de juillet 1993 auraient déjà subi des changements.

1 - Croissance Economique

Au cours de la période 1974-1982, l'essentiel de l'activité économique dans le secteur moderne est passé sous le contrôle de l'Etat.

A ce titre, un système d'exploitation collectiviste avait été mis en place dans l'agriculture ; la plupart des entreprises du secteur moderne, y compris les institutions financières privées ont été nationalisées, donnant lieu ainsi à la création de nombreuses entreprises d'Etat, tant au niveau national qu'au niveau départemental.

Cette orientation donnée à la politique économique a désarticulé l'économie béninoise. Les distorsions et les déséquilibres qu'elle a engendrés, conjugués avec la fin de la prospérité dans les pays voisins et la détérioration des termes de l'échange ont été à l'origine d'un retournement de tendance amorcé dès 1983. Les entreprises nationalisées ou nouvellement créées se sont heurtées à plusieurs problèmes, fonctionnant sans objectifs précis, avec des fonds propres insuffisants, des débouchés limités pour l'écoulement des produits et des cadres de gestion souvent incompetents. Le vaste programme d'investissement, loin d'être une base de croissance durable, a généré de véritables "éléphants blancs".

Reflétant cette situation, le taux de croissance du PIB qui avait été en moyenne de 5 % sur la période 1977-1980 est tombé à une moyenne de 3 % par an sur la période 1981-1985. Ce taux est devenu stationnaire en 1986-1987 en partie sous l'effet de la dégradation de la conjoncture internationale.

Le secteur secondaire a été le plus touché, sa part dans la formation du PIB, passant de 6 % dans la période 1977-1980 à 3 % en 1985-1987. Par contre, le secteur primaire a été moins atteint, car sa part dans la formation du PIB qui était de 30 % en 1977-1980 est passée à 35 % entre 1985 et 1987.

Les mesures correctives prises en 1986-1988 pour juguler ces contre-performances n'ont eu que des effets limités sur l'ampleur de cette crise qui s'est encore aggravée avec l'effondrement, en 1989, du système bancaire.

C'est dans ces conditions qu'est intervenue, en juin 1989, l'adoption du premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS) dont l'objectif premier était d'imprimer au PIB, un taux de croissance réel d'environ 3 % par an, dans un cadre macro-économique viable, par les moyens suivants :

- réduction de la taille et du rôle du secteur public dans l'économie afin qu'il remplisse plus efficacement sa nouvelle fonction qui est d'assurer les services publics essentiels au développement du secteur privé;
- renforcement de la gestion des ressources du secteur public en améliorant la programmation de l'investissement public, ainsi que celle des entreprises publiques qui continuent d'appartenir à l'Etat;
- restructuration du système bancaire aux fins de le doter d'une solide assise qui lui permette de reprendre son rôle propre qui est celui d'un intermédiaire financier efficace;
- réforme des politiques d'incitation afin d'encourager l'initiative du secteur privé.

Ce programme ambitieux s'est très vite heurté à des difficultés d'exécution de telle sorte que les objectifs budgétaires en matière de recettes n'ont pas atteint le montant escompté, surtout en raison de l'effondrement du système bancaire (qui a aggravé la

récession), de la contraction de la demande en matière de trafic portuaire et de transit ainsi que de l'inefficacité croissante des services douaniers et fiscaux.

En dépit de ce bilan globalement décevant, le premier PAS a permis de réaliser certains progrès importants.

Ainsi, alors que le taux d'inflation est resté faible : 1,7 % en moyenne sur la période 1989-1991, le PIB, quant à lui, après avoir enregistré une baisse de 1,07 % en 1989, n'a cessé de progresser depuis 1990, passant de 479,2 milliards F CFA en 1989 à 535,5 milliards F CFA en 1991, soit un taux de croissance de 4,7 % cette année-là.

Tableau 1 : Evolution du PIB à prix courants. Période 1987-1991. (en milliards F CFA)

1987	1988	1989	1990	1991
469,5	484,4	479,2	502,3	535,5

Source : INSAE/MPRE: Comptes Economiques 1988-1991.

Résultats et Analyses - Janvier 1993.

Cette évolution s'explique surtout par une forte croissance de la production agricole et du commerce en 1991, en relation avec la reprise de l'activité de réexportation vers les pays voisins.

Les estimations font apparaître un taux de croissance réel de 4,2 % pour l'année 1992 ; le PIB nominal, quant à lui, aurait augmenté de 7,8 %. Les projections du taux de croissance réel pour 1993 et 1994 sont de 4,5 % et 3,7 % respectivement.

La chute du taux de croissance en 1992 par rapport à 1991 s'explique en grande partie par la baisse de la production végétale due à des conditions climatiques peu favorables en 1991-1992. Il en a résulté une baisse de la croissance du secteur primaire en 1992 par rapport à 1991. Cette baisse, 1,5 % de croissance en 1992 contre 3,1 % en 1991, a profité au secteur tertiaire dont la croissance est passée de 1,2 % en 1991 à 1,8 % en 1992.

2 - Paiements Extérieurs

La balance globale qui reflète la prise en compte des mouvements de capitaux à partir de la balance courante est structurellement déficitaire.

L'examen de son solde laisse apparaître une nette aggravation du déficit en 1988, atteignant un chiffre record de 59,6 milliards F CFA. Cette situation qui est due à la grande crise ayant précédé l'avènement du PAS de 1989, s'est améliorée en 1992, année où ce déficit n'est que de 2 milliards F CFA (Tableau 2).

Balance commerciale : Le déficit commercial a atteint une pointe en 1982 où il a dépassé 154 milliards F CFA soit 37 % du PIB, à cause, notamment des importations de produits d'industries mécaniques mais de textiles (réexportés à plus de 95 %) et de biens alimentaires. Ce déficit s'est réduit progressivement jusqu'en 1987 où il est chiffré à un peu plus de 29 milliards F CFA suite à une nette amélioration des exportations constituées principalement de produits agricoles, essentiellement, le coton et à une réduction de la demande intérieure.

En 1990, les importations totales se sont chiffrées à environ 117 milliards F CFA soit 23 % du PIB. Le déficit représentant alors 8 % du PIB a entamé une période d'aggravation rapide.

En 1992, le déficit commercial s'est aggravé (8 % du PIB) du fait d'une hausse considérable des importations et d'un accroissement modéré des exportations consécutifs à la chute des prix du coton et du pétrole brut.

La tendance à l'aggravation du déficit commercial devrait se maintenir pour plusieurs années encore, en liaison avec les importations additionnelles engendrées par l'amélioration du niveau de vie des populations et le dynamisme accru de l'activité économique. En 1993, ce déficit devrait se creuser de 33 % environ pour représenter quelque 10 % du PIB puisque l'évolution des cours des matières premières contraindrait encore plus le développement des exportations.

Le déficit de la balance des services s'est aggravé nettement en 1983 et 1984 puis décliné continûment à 13,2 milliards F CFA en 1991 contre 25,5 milliards en 1986. Les transferts privés se sont élevés à 25 milliards F CFA en moyenne en 1982-88 et ont légèrement baissé en 1991.

Balance courante: A l'image de la balance commerciale, le déficit de la balance courante est, lui aussi, structurel puisque les services et les transferts privés sans contrepartie sont suffisants pour compenser le solde commercial. Le déficit courant (dons compris) a été particulièrement élevé en 1982 où, atteignant 124 milliards F CFA, il représentait 30 % du PIB. Suivant la même évolution que la balance commerciale, il a décliné régulièrement jusqu'en 1987, atteignant 2 % en 1988. La hausse exceptionnelle des dons officiels enregistrée en 1989 après la conclusion du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) a engendré pour la première et unique fois une balance excédentaire de 8 milliards F CFA soit 1,6 % du PIB.

Cette recrudescence des importations n'ayant pas été suivie par un flux comparable de ressources extérieures, le solde courant a aussitôt renoué avec un déficit qui n'a cessé de s'aggraver depuis lors et est estimé à près de 4 % du PIB en 1991.

Mouvements des capitaux : Malgré une chute de 70 % environ, la balance des capitaux est restée excédentaire en 1984 et 1985 mais est devenue déficitaire par la suite, sauf en 1988 à cause de la raréfaction des emprunts concessionnels.

La rigueur qui a suivi la conclusion du PAS en matière de dette extérieure a permis de modifier, à nouveau, le solde du mouvement des capitaux qui est redevenu positif en 1990 et 1991 (Tableau 2).

En 1992, avec des transferts officiels modérément accrus, la balance courante a été déficitaire et s'est située à -1,3 % du PIB (dons compris) et le déficit avant dons est de -7,3 % du PIB.

Tableau 2 : Balance des Paiements. (en milliards F CFA)

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Importations	139,3	139,2	151,2	101,0	116,5	136,1	146,1
Exportations	106,9	110,1	112,1	69,5	78,2	92,8	97,7
Balance commerc.	-32,4	-29,1	-39,1	-31,5	-38,3	43,3	-48,2
Balance courante (après dons)	-30,3	-27,9	-37,1	-21,9	-0,4	-3,0	-7,6
Mvts nets de cap.	3,5	-11,4	22,5	-10,3	16,8	23,1	-5,6
Solde Global	-33,8	-16,5	-59,6	-11,6	-17,2	-26,1	-2,0

Sources : PNUD-BENIN : Coopération pour le Développement, Rapport 1992.

3 - Finances Publiques

La politique financière précédemment en vigueur était fondamentalement axée sur l'interventionnisme à outrance de l'Etat dans la vie économique, aux fins d'assurer une forte accumulation de ressources. Ainsi, de nombreuses entreprises ont été créées et la plupart des entreprises privées, y compris les banques, ont été nationalisées. Une gestion efficace de ces entreprises devrait générer d'importantes ressources pour l'Etat qui, en outre, avait lancé un programme d'investissements essentiellement au moyen d'emprunts extérieurs.

A partir de 1982, les signes avant coureurs de la détérioration de la situation financière de l'Etat sont apparus. En effet, pendant la période de bonne santé financière, entre 1976 et 1981, les dépenses courantes de l'Etat ont considérablement augmenté en marge des dépenses d'investissements publics. En 1982-1983, le boom du pétrole et de l'uranium dans les pays voisins a pris fin ainsi que la situation de rente qui en découlait pour le Bénin. Cet amenuisement des ressources de l'Etat a coïncidé avec le repaiement du service de la dette pour les emprunts contractés au cours des années précédentes. Ces emprunts ont servi, dans la plupart des cas, à financer, dans le secteur public, des projets d'investissements qui malheureusement présentent des lacunes graves dans leurs conception et exécution.

De même, les entreprises publiques n'ont pas répondu aux attentes du Gouvernement, du moins en ce qui concerne les ressources qu'elles devraient générer

pour l'Etat. Elles ont été en proie à des difficultés de fonctionnement pendant que le secteur informel s'est développé et a induit une forte hémorragie fiscale.

Dans ce contexte, la situation financière de l'administration centrale s'est fortement détériorée au cours de la période 1985-1989 où les déficits budgétaires ont été davantage importants : de 3,7% du PIB au début des années 80, ils ont atteint plus de 10 % vers la fin des années 80 où les recettes publiques ont représenté 12 % du PIB, alors qu'au début des années 80, elles avaient atteint 15 %.

Les déficits budgétaires étaient si importants qu'ils n'ont pu être corrigés par les mesures de réduction des dépenses courantes. La croissance fulgurante de la masse salariale qui est passée de 15 milliards F CFA en 1980 à plus de 52 milliards F CFA en 1987 et la hausse des taux d'intérêt de la dette extérieure ont pesé lourdement dans la balance budgétaire.

Ces déficits n'ont pu être financés que par des prêts et dons de l'étranger ainsi que par l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs, y compris les arriérés sur les salaires et traitements des fonctionnaires. Les arriérés extérieurs accumulés au titre du service de la dette se sont chiffrés à 93 milliards F CFA pour la période 1985-1989. Mais en 1989, le poids de la dette béninoise a été considérablement réduit à la faveur du rééchelonnement négocié et obtenu du Club de Paris dans le cadre du PAS avec le soutien du Fonds Monétaire International.

Le déficit global sur la base des engagements de l'administration centrale est passé à 51 milliards F CFA en 1989, soit 10 % de plus qu'en 1988. Bien que le Gouvernement ait accumulé de nouveaux arriérés de paiements intérieurs pour un montant de 0,4

milliards F CFA, les arriérés au titre d'obligations extérieures ont, quant à eux, été réduits de 14,1 milliards F CFA. Une nouvelle réduction de 66,4 milliards F CFA des arriérés au titre du principal a nécessité un financement exceptionnel de 125,5 milliards F CFA en 1989, qui a été couvert par le rééchelonnement de la dette et l'aide multilatérale et bilatérale.

III - DETTE EXTÉRIEURE

L'encours de la dette à moyen et à long terme qui comprend les emprunts de l'Administration Centrale et de la dette contractée au profit des entreprises publiques et d'autres organismes officiels, garantie ou non par l'Etat, a atteint 425,87 milliards de F CFA en 1991 contre 337,03 milliards de F CFA en 1989, alors qu'en 1986 il n'était que de 267,83 milliards (Annexe 9).

En 1990, cet encours représente 73,65 % du PIB contre 12,75 % en 1978 (Annexe 9).

En 1992, la part de la dette envers les créanciers multilatéraux représente 62 % de l'encours contre 38 % pour les bilatéraux.

Le service de la dette inscrit à l'échéancier, exprimé en pourcentage des exportations de biens et de services autres que celles de facteurs, a atteint, en 1992, 35,4 % contre 14,3 % en 1991 et 19,8 % en 1990.

En pourcentage des recettes budgétaires, le service de la dette est passé de 30 % en 1991 à 68 % en 1992.

CHAPITRE I : L'INVESTISSEMENT PUBLIC ET SON IMPACT SUR L'ECONOMIE BENINOISE

Dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, les pays en développement en quête d'un modèle de progrès, ont été séduits par la rapide croissance des économies à planification centralisée. Dans ces pays, où la fourniture de l'infrastructure sociale et matérielle (écoles, routes, chemins de fer, ports, électricité et adduction d'eau) indispensable à la croissance économique n'incombe qu'à l'Etat, l'intervention de ce dernier dans le processus d'industrialisation fait désormais partie de son obligation. Ceci explique pourquoi les investissements du secteur public ont joué un rôle important dans l'expansion du secteur industriel dans toute l'Afrique au Sud du Sahara, en tant que moyen de réduire la domination étrangère et d'accélérer l'industrialisation, sinon dans le cadre d'une stratégie explicite de propriété publique. Ainsi par exemple, bien que la Côte d'Ivoire et le Nigéria aient relativement ouvert leurs économies à l'investissement étranger, la part de leur secteur public dans le capital social industriel est passée de 10 % et 22 % dans les années 60 à 24 % et 38 % respectivement en 1975. En Tanzanie, la part des entreprises para-publiques dans l'investissement industriel global est passée de 13 % en 1966 à 39 % en 1972.

Ainsi, malgré les différences d'orientation politique, chaque pays a généralement adopté une approche pragmatique qui tient compte de ses propres réalités pour maintenir un certain équilibre entre le rôle du secteur public et celui du secteur privé. Dans ce cadre, le Ghana offre l'exemple d'un pays qui a manifestement "oscillé" entre

les orientations extrêmes de type socialiste ou capitaliste mais dont les politiques industrielles et les structures du capital ont connu relativement peu de changements fondamentaux sous les différents régimes.

Pour bon nombre de pays africains, cette expérience a commencé par s'estomper dès le début des années 80 où ces pays se trouvent confrontés à de graves difficultés économiques et financières.

Cette crise, dont les causes sont multiples, découle de l'échec des modèles de développement appliqués dans les différents Etats aux lendemains des indépendances, modèles caractérisés surtout par une forte implication du secteur public dans la conduite des actions de développement. C'est l'accentuation de cette crise qui a amené la majorité des pays concernés à mettre en oeuvre des programmes d'ajustement structurel dans lesquels un accent particulier est mis sur l'assainissement et le redimensionnement du secteur étatique, afin d'éliminer certains des obstacles à l'enclenchement d'un processus de croissance saine et durable.

1.1. IMPORTANCE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC : LE CAS DU BENIN

1.1.1. Aspect Théorique

Pour aborder cette question, notons tout d'abord que, de manière générale, l'investissement se définit comme étant l'accumulation de biens durables (dont la durée de vie dépasse un an) servant à produire d'autres biens et services.

On distingue traditionnellement deux catégories d'investissements :

- l'investissement en capital fixe (achat de bâtiments, de machines) ;
- la formation de stock (variation de stocks).

Certaines notions relatives à l'investissement se dégagent alors de ce concept. Il s'agit de :

- l'investissement net qui est l'augmentation du stock de capital ;
- l'investissement brut qui regroupe l'investissement net et l'investissement de remplacement (amortissement) ; ce dernier servant au maintien du stock de capital.

En ce qui concerne particulièrement l'investissement public, il représente une partie des dépenses publiques, d'où son appellation de dépenses d'équipement, dépenses d'infrastructure publique ou dépenses en capital dont le financement provient de l'épargne publique créée par l'Etat à partir de sa politique budgétaire et fiscale qui aboutit à une différence entre les ressources budgétaires courantes et les dépenses courantes (dépenses de personnel et de matériel, transferts courants et intérêts du service de la dette).

Pour apprécier l'impact de l'investissement public sur la croissance, un grand nombre d'études se sont inspirées des travaux d'ASCHAUR⁴ en estimant des régressions qui ont pour variable endogène (ou à expliquer), la production dans une région donnée, pour variables exogènes (ou explicatives), le capital privé, la main-d'oeuvre, le capital public et le niveau technologique comme constante. Ces études ont abouti à la significativité du capital public sur le plan général de l'économie.

⁴ Les Problèmes Economiques N° 2327 du 26 mai 1993 p 12.

En outre, l'analyse des conclusions chiffrées d'Alicia H. MUNNELL⁵ a amené ASCHAUER (1990, p. 16)⁶ à conclure "qu'une augmentation des dépenses d'infrastructure publique provoque une hausse du PNB supérieur dans un rapport de deux à cinq, à celle qui serait provoquée par une augmentation comparable de l'investissement privé".

MUNNELL (1990b)⁷ qui juge trop important pour être crédible l'impact des investissements publics sur la production du secteur privé tel qu'il est estimé par ASCHAUER, a toutefois montré, à travers ses analyses, qu'il existe une relation entre investissement public et investissement privé caractérisée par deux forces opposées : d'un côté, le capital public améliore la productivité du capital privé, en augmentant son taux de rentabilité et en stimulant l'investissement ; de l'autre côté, du point de vue de l'investisseur, le capital public se substitue au capital privé.

Certaines de ces études ont généralement abouti au fait que le capital public a un effet positif et significatif sur la croissance et l'emploi.

En marge des études théoriques existantes, notons que les dépenses de l'Etat dans le secteur de la recherche-développement sont source de progrès technologique qui peut influencer sur la croissance à travers, notamment, les nouvelles techniques de production et les nouvelles variétés de semences améliorées. Le Pays peut alors en profiter pour arriver à une utilisation plus efficace de ses ressources et accroître aussi la mise en valeur de ses

⁵ Les Problèmes Economiques op cité.

⁶ Idem

⁷ Idem

potentialités, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter le degré d'ouverture de son économie au moyen des exportations.

Il ressort de ce qui précède que les investissements publics dans les équipements de base et les infrastructures peuvent stimuler la croissance économique.

Si, au terme des études faites, on admet que l'investissement public, à travers les infrastructures réalisées, a suffisamment des retombées positives sur la croissance économique, cela signifie-t-il que le capital public peut se retirer ou commencer par décroître ? Ou alors, peut-on concevoir une économie moderne sans intervention de l'Etat ?

Sur ce dilemme, les recherches effectuées par Georges PATERSON (1990, 1991)⁸ sont édifiantes : il a étudié les préférences des électeurs pour l'investissement public telles qu'elles se sont manifestées dans des élections et autres référendums. Ses études ont révélé que 80 % des propositions liées à l'infrastructure étaient approuvées entre 1984 et 1989 et la marge d'approbation dépassait 66 % en moyenne. Pour lui, même si seulement 25 % des dépenses publiques sont approuvées par référendum, cette expérience a montré que les électeurs sont prêts à payer pour plus de dépenses d'infrastructures.

Malgré de tels résultats, il serait trop hâtif de plaider pour un niveau élevé et plus intensif de l'investissement public si les pays en développement ne peuvent pas arriver à le rendre utile au moyen d'une bonne conception et d'une orientation efficace.

⁸ Les Problèmes Economiques op cité p 14.

C'est dans ce cadre que le Bénin a mis au point le Programme d'Investissements Publics (PIP) qui est considéré comme un instrument de mise en oeuvre de la politique économique et sociale. Il constitue un ensemble de projets que l'Etat envisage de réaliser au cours d'une période donnée. Par ailleurs, loin d'être un moyen de renonciation de la planification, le PIP constitue une composante intégrale du système national de planification.

En effet, face à l'immensité des besoins et à la rareté des moyens, le Bénin a toujours considéré la planification comme un outil privilégié de développement économique et social.

Cependant, les options politico-économiques qui ont marqué les années 70 et 80 ont négativement influencé l'exercice de cette planification, à travers des actions de développement mal inspirées qui ont conduit l'économie béninoise à la ruine à partir de 1985.

A travers le premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS), il fut adopté, dès 1989, un système de programmation triennale glissante ; il s'agit d'un exercice qui consiste à préparer un programme pluriannuel d'investissements publics sur horizon mobile de trois ans. La première tranche de ce programme, plus détaillée, constitue le budget d'investissement de l'Etat et fait l'objet d'une Loi portant Programme d'Investissements Publics (PIP).

Le PIP est ainsi une prévision de dépenses annuelles (budget d'investissement) ou pluriannuelles (Loi Programme). Cela implique donc une recherche d'équilibre ressources/emplois et un souci de rationalisation de l'allocation des ressources par secteur, par région, ainsi que le respect des contraintes macro-économiques.

Cette analyse contribue à l'identification des facteurs qui déterminent les dépenses en capital de l'Etat en vue de la satisfaction des besoins de financement de l'investissement public au Bénin.

1.1.2. Importance du Secteur Public au Bénin

Dès le début des années 70, les pouvoirs publics d'alors ont opté pour une économie dominée par l'Etat et soutenue par un système de planification centralisée.

Cette option a été clairement affirmée à travers le discours-programme du 30 novembre 1972 selon lequel "l'objectif doit être la prise en charge progressive par l'Etat des secteurs vitaux de notre économie qui conditionnent le développement et l'indépendance de notre Pays et la mise en valeur de nos ressources".

A cet effet, pendant les deux dernières décennies, la vie économique béninoise a été marquée par une politique essentiellement basée sur le monopole de l'Etat qui s'est traduit, entre autres, par le développement du secteur des entreprises et actifs productifs entièrement ou partiellement détenus par l'Etat.

Ce choix s'explique par le fait qu'à son accession à l'indépendance, le Bénin s'est confronté, d'une part, au manque d'entrepreneurs pouvant prendre en charge le développement des différents secteurs de l'économie, et d'autre part, à la faiblesse de l'épargne privée locale. De même, dans le domaine de la gestion d'entreprises industrielles proprement dites, très peu de compétences étaient disponibles, la

colonisation s'étant contentée de ne former que des cadres pour le fonctionnement de l'Administration.

Par ailleurs, la volonté de rendre certains biens et services essentiels accessibles à la majorité des populations a amené le secteur public à intervenir directement dans la production et la commercialisation; la création d'entreprises publiques était alors perçue comme un moyen de promotion d'emplois, donc de redistribution équitable de revenus.

Ainsi, en 1980, le portefeuille d'entreprises de l'Etat était hypertrophié avec 120 entreprises publiques et semi-publiques dont 60 entreprises de dimension nationale et 60 sociétés provinciales couvrant presque tous les domaines d'activités. Leurs chiffres d'affaires cumulés atteignaient à la fin de 1979, 26,7 milliards de F CFA avec un record de taux de croissance annuelle de 42,75 % atteint en 1975 (Annexe 1).

Toutefois, les avantages issus de cette situation et qui sont relatifs à l'accroissement de la production manufacturière et à la promotion de l'emploi se sont estompés plus tôt et ont conduit le Bénin à la mise en oeuvre, dès 1982, de plusieurs mesures visant à la restructuration du secteur public et l'assainissement de l'environnement économique en vue de la relance du secteur privé.

Ces mesures comportent les actions suivantes :⁹

⁹ Loi N° 92-023 du 6 août 1992 portant Détermination des Principes Fondamentaux des Dénationalisations et des Transferts de Propriété d'Entreprises du Secteur Public au Secteur Privé.

- la privatisation totale ou partielle d'entreprises pour lesquelles la présence de l'Etat n'est pas jugée nécessaire. Ceci limitera les possibilités d'ingérence politique dans le processus de prise de décision qui, dorénavant obéira principalement à des considérations d'ordre économique. En outre, le contrôle des entreprises par le secteur privé devra améliorer leur gestion, du fait que leurs dirigeants seront responsables devant des actionnaires dont la préoccupation majeure sera la rentabilité desdites entreprises ;
- la liquidation des sociétés jugées non viables et qui, en l'état, n'intéressent pas les hommes d'affaires ;
- la réhabilitation des entreprises que l'Etat a décidé de maintenir sous son contrôle. Cette opération concerne en priorité les entreprises publiques qui remplissent une mission de service public et qui jouent ainsi un rôle important dans la mise en valeur des ressources nationales.

Avec cette dernière composante des réformes entreprises, il devient alors indispensable que l'Etat continue d'intervenir dans la vie économique de la Nation, en dépit des contre-performances enregistrées par le secteur des sociétés d'Etat. Ceci se justifie par le fait que certains secteurs stratégiques tels que l'éducation, la santé, les infrastructures, l'énergie devront continuer de faire partie du portefeuille de l'Etat afin d'y faciliter l'accès, à moindre coût, aux populations dont les revenus sont encore assez bas.

Toutefois, l'Etat devra rationaliser ses interventions en affectant les rares ressources disponibles à des projets dont la viabilité est assurée.

1.2. FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU BENIN

1.2.1. Place de l'Investissement Public dans l'Investissement Total

De 1978 à 1990, l'investissement total réalisé s'élève à 849,17 milliards F CFA. Durant la même période, le Programme d'Investissements Publics a été financé à hauteur de 538,5 milliards F CFA, soit, en moyenne 63,41 % de l'investissement total (Annexe 10).

Cette part prépondérante de l'investissement public dans l'investissement total a connu une certaine évolution durant les deux sous-périodes suivantes :

- de 1978 à 1982 correspondant à la période de grandes réalisations (cimenteries, sucrerie, maïserie...), l'investissement public a représenté, en moyenne, 85,9 % de l'investissement total avec une hausse de 107 % enregistrée en 1980 qui serait due à des opérations de désinvestissement de la part de certains des rares opérateurs économiques privés de l'époque ;
- de 1983 à 1990, cette part n'est plus que de 52,20 % avec une plus forte baisse enregistrée en 1985 (37,72 %). Cette période correspond, en effet, à celle du déclin du secteur public et de restructuration économique amorcée avec l'avènement du PAS.

1.2.2. Place des Ressources Extérieures dans le Financement de l'Investissement Public

En raison de la contrainte relative à la disponibilité des données, l'examen de la part des ressources extérieures dans le financement de l'investissement public couvrira la période 1985-1992, à l'intérieur de laquelle des analyses seront menées, soit par sous-périodes soit par rapport à certaines années.

Ainsi, durant cette période, les Programmes d'Investissements Publics (PIP) s'élèvent à 302,921 milliards F CFA, avec un taux moyen de réalisation de 69,13 % (Annexe 3).

En raison de la faiblesse de l'épargne publique, la contribution des sources intérieures pour le financement des programmes a été de 12 % sur la période.

Quant aux sources extérieures, elles représentent 88 % de ce financement, à raison de 37,27 % pour les dons et 50,77 % pour les emprunts.

Les emprunts extérieurs qui ont contribué au financement des PIP ont évolué en dents de scies durant la période considérée avec un taux moyen de croissance d'environ 3,75 % (Annexe 4).

Après avoir enregistré un important accroissement dépassant les 23 % en 1986 et avoisinant les 20 % en 1988, ils ont tout de même accusé une légère hausse en 1991, représentant ainsi la part la plus élevée (60 %) du financement du Programme (Annexe 3).

Toutefois, leur taux d'accroissement est négatif en 1987 (- 5,58 %), en 1989 (- 6,96 %) et en 1992 (- 23,62 %) (Annexe 4).

Par ailleurs, d'un montant de 163,8 milliards de F CFA, le premier Programme Triennal d'Investissements Publics en appui au Programme d'Ajustement Structurel

(PAS) qui a couvert la période 1989-1991 a été exécuté à 70,2 % portant ainsi les dépenses d'investissement à près de 115 milliards de F CFA, contre 122,5 milliards pour la période allant de 1986 à 1988, soit une baisse de 6,1 %.

Quant à l'année 1992, elle a enregistré une contre-performance en dépenses d'investissements (63,31 % de réalisation du PIP) par rapport aux six dernières années, soit une baisse de 4,18 % par rapport à 1991. Cette situation est la conséquence du désengagement de l'Etat des secteurs productifs au profit du secteur privé (Annexe 2).

1.3. LE BENIN, UNE ECONOMIE ENDETTEE

Avant de poser la problématique de notre étude sur l'endettement extérieur du Bénin, nous allons tout d'abord examiner le problème de l'efficacité de l'investissement public dans ce Pays.

1.3.1. Efficacité de l'Investissement Public

L'efficacité de l'investissement public réside dans l'influence de ce dernier sur la croissance globale et sectorielle de l'économie. L'analyse de cette influence interviendra à l'issue d'un passage en revue des facteurs qui expliquent l'investissement public au Bénin.

1.3.1.1. Facteurs explicatifs de l'investissement public

Un certain nombre de variables sous-tendent le désir de l'Etat d'orienter ses ressources vers la réalisation d'infrastructures et l'acquisition d'équipements pour le développement socio-économique du Pays, d'autant plus que les dépenses publiques ont des répercussions différentes sur ces variables.

- La croissance de la production : Sur le plan macro-économique, la théorie keynésienne enseigne qu'une action de relance de la dépense publique comporte un effet multiplicateur selon lequel, un accroissement de la dépense d'investissement, en induisant la distribution de revenus monétaires dépensés partiellement en consommation, finit par engendrer, à la suite d'une réaction en chaîne, un accroissement de la production nationale très supérieure à la dépense initiale.

Notons que le principe du multiplicateur est un principe très général dont l'origine est attribuée à R. KAHN¹⁰ qui, en 1931, a mis en évidence le multiplicateur d'emploi en démontrant que la création d'un nombre donné d'emplois par la politique des grands travaux entraîne, par le biais de la dépense faite par ces nouveaux salariés, la création d'autres emplois.

Dans le cas du Bénin, l'accroissement de la production a constitué le souci majeur des pouvoirs publics qui ont orienté une grande partie des investissements publics vers le secteur productif, en particulier, au cours de la période 1985-1992 pendant laquelle il a occupé en moyenne, 76,20 % du PIP (Annexe 5).

Ceci a contribué à la satisfaction des besoins fondamentaux des populations dont l'effectif ne cesse de croître au fil des ans.

¹⁰ Voir "Cahiers Français". N° 226 mai-juin 1986 p 29.

- La croissance démographique: En Afrique Subsaharienne, la transition démographique a consisté, jusqu'à nos jours, en une forte et rapide réduction de la mortalité.¹¹

En ce qui concerne le Bénin, avec une descendance finale à 45 ans de 6,3 enfants, le niveau de la fécondité est supérieur à la moyenne africaine et largement au dessus de la moyenne des pays en développement. Par ailleurs, le niveau de la mortalité est plus mal connu, mais il est probablement élevé: en 1982, le taux de mortalité infantile était estimé à 100 pour 1000.¹²

Face à ce problème démographique, l'Etat doit investir dans le domaine socio-économique qui est loin d'intéresser le secteur privé, en mettant en place les infrastructures nécessaires tant en milieu rural (pour freiner l'exode rural) qu'en milieu urbain : écoles, hôpitaux, routes de dessertes, eau et électricité.

En outre, en ce qui concerne la valorisation du capital humain, la fourniture, par l'Etat, d'équipements sociaux de base et de services de santé et d'éducation est de nature à accroître la productivité de la main-d'oeuvre.

- La balance courante : L'effet multiplicateur de dépenses publiques, qui constitue le rapport entre l'augmentation du revenu national et l'augmentation des dépenses publiques est limité par les "fuites" hors du circuit économique national: exportations des capitaux, importations.

¹¹ Selon Jacquemot et Raffinot (1993) op. cit p 147, le paradigme de la "transition démographique" suggère qu'à l'image de ce qui s'est passé en Europe de l'Ouest depuis le XVIII^{ème} siècle, la progression démographique d'un pays est appelée, à partir d'une situation d'équilibre où la fécondité et la mortalité sont simultanément élevées, à connaître trois phases: celle de la chute de la mortalité, celle de la chute consécutive mais décalée dans le temps, de la natalité, et enfin celle de la stabilisation où l'équilibre est atteint avec une fécondité et une mortalité simultanément réduites.

¹² N. LOPEZ-ESCARTIN : Données de Base sur la Population : BENIN. Centre Français sur la Population et le Développement N° 6 Paris Août 1991.

En effet, lorsqu'on considère les biens agricoles dont la valeur ajoutée est d'environ un tiers en moyenne dans les économies africaines, l'offre locale est peu élastique à court terme et dépend fortement des variables climatiques. Il en est de même pour les biens industriels dont le contenu en importations pour les biens d'équipement et les pièces de rechange est toujours important. Il y a donc un risque élevé qu'une croissance des dépenses publiques entraîne une forte augmentation des prix de ces produits, qui se traduira sans doute, à long terme, par une croissance de la production. Mais à court terme, il se traduira par une augmentation des importations. Dans une modeste économie comme celle du Bénin, l'accumulation de délais - de décisions, d'exécution, de réaction - retarde les effets d'une politique de stimulation de la demande. Il s'en suit alors qu'une augmentation des dépenses publiques provoque presque inéluctablement, une augmentation des importations sans augmentation simultanée des exportations, et une dégradation du solde extérieur qu'il faudra financer en puisant dans les réserves de change ou en empruntant à l'étranger.

- L'épargne (publique) locale : Pour intervenir dans la vie économique du Pays, l'Etat se base sur ses ressources alimentées à partir des sources fiscales (impôts et diverses taxes perçus auprès des ménages et du secteur privé) et non fiscales (contributions des entreprises publiques sous forme de dividendes ou de versements obligatoires au Trésor Public) ainsi qu'à partir des dons et emprunts intérieurs et extérieurs.

. Le don s'identifie à la fourniture de fonds par un donateur sans obligation de remboursement pour le Gouvernement bénéficiaire. Rentrent dans ce cadre, les crédits pour lesquels les remboursements sont faits dans un compte situé dans le pays bénéficiaire et au bénéfice de ce pays.

L'emprunt est la réception de ressources, à l'exclusion de vivres et autres produits en vrac, à des fins de secours ou de développement, y compris les programmes d'achats de produits importés, qui doivent être remboursés selon les conditions fixées dans l'accord de prêt.

- Le crédit au gouvernement : Lorsque l'Etat se trouve confronté à un manque de ressources et que, dans le même temps, il doit procéder à la mise en oeuvre de sa politique budgétaire, il recourt à l'Institut d'Emission qu'est la Banque Centrale qui met à sa disposition, des fonds nécessaires. Toutefois, cette procédure de recours à la planche à billets doit être conduite avec beaucoup de précautions pour qu'elle ne provoque pas d'effets d'inflation qui peuvent être nuisibles à l'économie, au cas où ces derniers ne sont pas maîtrisés.

- Le crédit à l'économie: Pour sauvegarder leurs réserves en vue de les faire fructifier, les ménages et les entreprises les déposent dans les banques et dans le système traditionnel d'épargne. Ces fonds qui constituent la différence entre l'épargne privée et l'investissement privé sont, par la suite, mis à la disposition de l'Etat pour la réalisation de ses investissements.

Ces différents facteurs qui déterminent globalement l'investissement public justifient les sources à partir desquelles l'Etat mobilise les ressources nécessaires au financement de ses projets et qui sont aussi bien internes qu'externes.

1.3.1.2. Influence de l'Investissement Public sur la Croissance Globale et Sectorielle au Bénin

Au cours de la période allant de 1985 à 1992, le secteur productif qui couvre les secteurs : Rural, Industrie et Artisanat, Eau et Electricité, Infrastructures ... a bénéficié de la majeure partie des dépenses d'investissements publics, 76,20 % en moyenne contre 17,27 % pour le secteur socio-éducatif (Annexe 5).

En ce qui concerne le PIB en volume, il n'a cessé de progresser sur la période 1987-1991 (respectivement 3,2 et 4,7 % en 1990 et 1991), après la chute observée en 1989.

Tableau 1.1 : Contribution des différents secteurs à la croissance (en %).

	1988	1989	1990	1991
Secteur Primaire	4,4	2,7	0,1	3,1
Secteur Secondaire	0,4	-1,1	1,2	0,4
Secteur Tertiaire	-1,4	-4,5	1,9	1,2
TOTAL P I B	3,4	-2,8	3,2	4,7

Source : Comptes Economiques 1988-1991.

C'est surtout le secteur primaire (rural) qui a enregistré la plus grande part des dépenses d'investissement : 28,60 % en moyenne pour la période considérée. Dans ce secteur, les investissements ont porté sur la gestion des ressources naturelles, l'amélioration de la production vivrière, la construction des pistes rurales, l'hydraulique

villageoise, l'électrification des zones rurales et l'appui aux paysans dans le cadre de la promotion des produits d'exportation, en l'occurrence le coton dont le Bénin est l'un des principaux producteurs en Afrique (2,5 % du marché mondial contre 3 % pour la Côte d'Ivoire).

Les variations du taux de croissance observée dans ce secteur entre 1987 et 1991 s'expliquent surtout par les conditions climatiques qui ont émaillé les campagnes agricoles. En 1988, avec une contribution à la croissance de 4,4 %, le secteur primaire a compensé la baisse qu'a enregistrée le secteur tertiaire. De même, sa contribution à la croissance de 2,7 % en 1989 a permis de réduire presque de moitié, la contribution négative des deux autres secteurs (-5,6 %). En 1991, cette contribution explique près des deux tiers (66,4 %) du taux de croissance en volume du PIB qui est de 4,7 %.

Le Secteur secondaire (Industrie et Artisanat) n'a bénéficié que de 7,47 % des dépenses d'investissements. Cependant, d'importants investissements ont été réalisés au cours de la période 1971-1981 qui a été marquée par des nationalisations (1974-1975 surtout) et des créations d'entreprises publiques et semi-publiques industrielles.

Les investissements totaux cumulés ont atteint 17,5 milliards de F CFA en 1979 contre 4,4 milliards huit ans plus tôt (Annexe 6).

C'est surtout en 1974 et 1975 que les investissements ont été relativement importants avec la construction du Complexe Textile de Parakou (IBETEX). Il en est de même des années qui ont suivi avec la réalisation des grands Projets manufacturiers (SONACI, SCO), agro-industriels (SSS, SEB, Maïserie de Bohicon, les unités de la SONICOG) et pétrolier (PPS).

Entre 1987 et 1992 les investissements des entreprises publiques sont de 63 milliards F CFA dont 54,7 milliards obtenus à partir des ^{ressources} sources extérieures qui contiennent 63,8 % de prêts (Annexe 7).

Les contre-performances enregistrées par les Sociétés Industrielles nationalisées ou créées ont conduit aux mesures de restructuration et à la chute du volume des investissements qui s'observent dans ce secteur, dès 1982 et particulièrement à partir de 1990 avec l'avènement des opérations de dénationalisations.

La grande attention dont bénéficient tant les projets d'électrification et d'adduction d'eau que ceux de l'aménagement des grands axes routiers et des voies urbaines explique les parts importantes du PIP consacrées à ces secteurs surtout pendant la période 1986-1992 (en moyenne, 15,3 % pour le secteur Eau et Electricité et 18,1 % pour le secteur Infrastructures).

La période 1988-1991 est globalement marquée par :

- la chute de la production de pétrole brut (1988 et 1989) ;
- l'accroissement de la valeur ajoutée en volume (VAV) des industries alimentaires en 1988 et 1990 entrecoupé d'une baisse en 1989 (farine de blé, boissons et huiles alimentaires) ;
- la variation en hoquet de la VAV des autres industries (coton-fibre, tissus imprimés, industries mécaniques, cimenteries...);
- l'accroissement continu de la VAV de l'énergie (eau et électricité) ;
- la baisse de la VAV des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) en 1989 qui se situe dans la baisse générale observée cette année-là.

C'est le secteur tertiaire (socio-éducatif en particulier) qui a le moins bénéficié des dépenses d'investissement surtout pendant la période du PIP qui est en appui au PAS.

En effet, de 29,25 % en 1985, la part du PIP consacrée à ce secteur est passée à une moyenne de 16,5 % entre 1986 et 1989 et à 14,8 % entre 1990 et 1992.

Le gel des recrutements à la Fonction Publique (donc du non remplacement des agents partis à la retraite) et les départs volontaires expliquent la ~~chute~~^{l'augmentation} continue de la valeur ajoutée dans l'Administration. Ce qui réduit le taux de croissance globale.

Il découle de ce qui précède et au vu du taux moyen d'investissement public (qui est de plus de 14 % sur une période de 5 ans : entre 1978 et 1982) (Annexe 8), que la dette publique extérieure contractée par le Bénin a été en majeure partie, orientée vers les investissements productifs surtout dans la période de 1974 à 1986 qui est, de surcroît, marquée par les nationalisations et les créations de sociétés d'état et d'économie mixte à caractères industriel et agro-industriel notamment.

Les investissements considérables réalisés par l'Etat grâce à une forte accumulation de l'endettement extérieur étaient malheureusement sans effets positifs sur la production manufacturière dont la part dans la formation du PIB a baissé passant de 6 % durant la période 1977-1980 à 4 % en 1986-1987¹³.

Par ailleurs, l'examen du Bilan d'exécution financière du Programme d'Investissement Public (PIP) par source de financement révèle qu'entre 1985 et 1993, ce programme a été financé à plus de 80 % à partir des sources extérieures dont la grande partie est constituée de prêts (Annexe 3).

¹³ AKANNI-HONVOH (A) : " Les Effets des Plans de Toronto et la Capacité de Remboursement du Bénin." in Techniques Financières et Développement. Epargne Sans Frontière. N° 31 Juin 1993 P 39.

1.3.2. Problématique de l'Etude

Entre 1986 et 1988, les mesures correctives ont été prises pour juguler ces contre-performances, notamment dans le domaine des finances publiques par l'accroissement des recettes (relèvement du taux de certaines taxes, introduction d'un acompte sur les bénéfices industriels et commerciaux) et la diminution des dépenses (gel des recrutements dans la fonction publique, suspension des effets financiers liés aux avancements et de l'indemnité de résidence).

Par ailleurs, un programme de rationalisation du secteur des entreprises publiques et des banques a été adopté et des mesures ont été prises pour réduire la taille du secteur public et accroître le rôle du secteur privé.

L'application de ces mesures a permis, dès 1982 :

- la dissolution de toutes les entreprises provinciales à l'exception des sociétés de transports ;
- la liquidation ou la fusion de quelques Sociétés d'Etat ;
- l'adoption d'une nouvelle loi régissant les rapports entre l'Etat et les entreprises publiques (Loi N° 82-008 du 30-11-1982) ;

Ces mesures ont été renforcées et complétées par une série d'autres dispositions relatives à :

- la simplification de la procédure d'autorisation pour l'installation des unités industrielles ;

- la levée des mesures de prohibition et de contingentement des produits à l'importation ;
- la révision de la procédure d'embauche et de licenciement ;
- la création du Centre de Promotion pour l'Emploi et la Petite et Moyenne Entreprise (CePEPE) ;
- la suppression des licences d'importation.

Toutes ces mesures ont abouti, entre autres à :

- * l'ouverture de la chaîne des transports, qui s'est traduite par l'installation de plusieurs sociétés privées de transit ;
- * l'adoption d'une nouvelle loi accordant plus d'autonomie de gestion aux dirigeants des entreprises publiques et semi-publiques ;
- * la réduction de la liste des produits soumis à homologation préalable des prix et à marge bénéficiaire.

Les mesures ainsi prises n'ont eu, dans leur globalité que des effets limités du fait de l'ampleur de la crise qui s'est encore aggravée avec l'effondrement du système bancaire en 1989 et le renforcement du fardeau de la dette extérieure.

En ce qui concerne les dépenses de l'Etat, elles excèdent largement ses recettes chaque année, depuis 1987 (Annexe 9).

Les principales dépenses courantes en 1992 sont les dépenses de personnel (60 %), puis les intérêts de la dette (25 %), les dépenses de matériel ne représentant que 15 %¹⁴.

¹⁴ Cellule Macroéconomique de la Présidence de la République du Bénin: Rapport sur l'Etat de l'Economie Nationale, Sept 1993.

Les recettes sont essentiellement constituées de recettes fiscales, notamment les droits de douanes. Du fait du développement du secteur informel, ces recettes ont chuté en 1989 et en 1990, avant de connaître une nette remontée, due essentiellement à la réforme du système fiscal en vigueur depuis 1991.

Les dépenses d'investissement constituées à plus de 50 % d'emprunts extérieurs ont été, dans la période allant de 1985 à 1992 orientées en grande partie vers le secteur productif de l'économie qui a bénéficié de 76,03 % en moyenne de ces dépenses.

A ce propos, une remarque préliminaire s'impose au sujet de la confusion qui règne autour du caractère productif de la dépense publique.

Dans le langage courant, est productive, toute action qui engendre un retour financier tangible et rapide. Ainsi donc, un investissement est productif lorsque, une fois mis en oeuvre, il engendre une recette sur laquelle seront notamment prélevés les ressources nécessaires à son remplacement futur et les intérêts occasionnés par un financement par endettement. Or, ce qui caractérise bien souvent l'investissement public réside en ce que celui-ci n'a pas pour objet un retour financier "direct", mais une amélioration à terme des conditions d'acquisition du revenu des citoyens. Dans ce cas, l'Etat récupère la mise initiale, non pas directement, mais à plus ou moins longue échéance au travers de l'assiette créée par sa dépense.

Cela nous amène à faire la distinction entre les investissements publics générateurs de revenus directs et ceux qui sont porteurs d'un flux de retour différé, indirect ou diffus.

Dans le premier cas, le revenu direct assure la récupération, entre autres, des intérêts de la dette contractée et rien ne s'oppose à un financement par un emprunt d'une durée égale au "retour d'investissement". L'élément décisif sera alors constitué par

l'écart anticipé entre taux réel et taux de rendement de l'investissement. L'investissement public pourrait alors être rapproché de l'entreprise. Ainsi, lorsque les taux réels sont négatifs, les firmes à capitaux privés ont tout avantage à s'endetter plutôt qu'à financer sur ressources propres leurs activités.

Dans le deuxième cas où les flux de retour étant soit différés, soit non mesurables, soit inexistant, il faut recourir au financement fiscal.

Restent posées les questions relatives au financement du fonctionnement des administrations publiques et à celui des transferts. Ces deux types de dépenses ont la caractéristique commune de ne pas induire de "flux de retour directs". Partiellement auto-alimentées (prélèvements autofinancés), elles constituent des charges à court terme, et à ce titre, relèvent des sources à court terme ou immédiates. Cette unité de temps fait qu'elles réinjectent en permanence dans le circuit économique, les ressources qui les financent (exception faite de l'épargne des salariés de l'administration).

Deux possibilités de financement leur sont offertes : l'impôt ou la création monétaire. Cette dernière solution qui a pour conséquences de créer un effet de richesse nette, a pour contrepartie d'induire l'inflation. La seule possibilité de financement de ces types de dépenses est alors l'impôt.

Au cas où certaines circonstances conduiraient l'Etat à financer le fonctionnement des administrations par l'emprunt et les investissements productifs par l'impôt, la situation serait celle que résume Nicole BONNEAU (1989)¹⁵ lorsqu'elle indique, dans

¹⁵ Cité par Jean-Pierre GALAVIELLE: " Impôt ou Emprunt: Suggestion pour une Révision du Financement Public " in: " Problèmes Economiques" N° 2327 du 26 mai 1993 p 22.

le cadre d'un modèle de croissance équilibré que "le financement par emprunt de dépenses de consommation conduirait à une sous-accumulation du capital au détriment des générations futures tandis que le financement par l'impôt de l'investissement public induirait une sur-accumulation du capital au détriment de la consommation des générations présentes...[toutefois]... la réalisation d'un investissement sur ressources d'emprunts nécessite une stricte égalité des revenus futurs dégagés et des charges financières induites".

Donc, les investissements publics générateurs de revenus et à échéance connue pour l'Etat doivent être financés sur emprunts longs, le reste doit l'être sur prélèvements obligatoires.

Tel devrait être le cas des entreprises publiques dont le financement a le plus préoccupé les pouvoirs publics.

En effet, la part de l'encours de la dette extérieure consacrée aux entreprises publiques non financières représente en moyenne 44,74 % entre 1979 et 1981 contre 34,22 % entre 1982 et 1988 et n'est plus que de 27,95 % entre 1989 et 1990 (Annexe 9).

En outre, en 1989, le premier bilan économique et financier sur le secteur des entreprises publiques a révélé que les résultats enregistrés étaient globalement négatifs, la plupart de ces entreprises ayant accumulé d'importants déficits d'exploitation et leur contribution au budget national était largement inférieure aux investissements effectués par l'Etat. En effet, les dotations en capital et les diverses avances accordées par l'Etat en 1981 s'élevaient à 17,5 milliards F CFA, les emprunts avalisés et les prêts rétrocédés au profit de ces entreprises étaient évalués à 136 milliards F CFA; alors que pendant la même période, les contributions reçues de ces entreprises, au titre d'impôts, de taxes

diverses et de dividendes s'élevaient à 10,6 milliards F CFA ; leur endettement auprès du système bancaire s'élevait à 38 milliards F CFA au 30 juin 1991.¹⁶

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTÉRATURE

Ainsi, en dépit des nobles intentions qui ont animé les décideurs quant à l'utilisation des prêts obtenus pour le financement des investissements publics, il est légitime de se demander pourquoi le Bénin est-il si lourdement endetté.

La contre-performance des secteurs vers lesquels les ressources ont été drainées explique-t-elle, à elle-seule, le fardeau de la dette béninoise ?

Quelles sont, en plus de ceux des facteurs qui déterminent l'investissement public, les variables qui expliquent l'endettement extérieur du Bénin ?

Par ailleurs, comment le Bénin peut-il améliorer la productivité des emprunts extérieurs afin qu'à terme, il puisse se passer de cette forme de ressources et mettre ainsi au point d'autres stratégies en matière d'endettement ?

¹⁶ Cellule Macroéconomique de la Présidence de la République du Bénin, Rapport sur l'Etat de l'Economie Nationale - Septembre 1991 P 12.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE

Avant d'aborder la méthodologie qui nous conduira aux applications empiriques dont les résultats déboucheront sur les recommandations ayant trait à des propositions d'éléments d'une politique nationale d'endettement, il est opportun qu'on passe en revue quelques travaux sur la question. Dans ce cadre, la présente revue de la littérature décrira, dans un premier temps, les caractéristiques de l'endettement des pays en développement. Elle nous fera ensuite part de quelques modèles relatifs aux liens qui existent entre la dette extérieure et le développement économique; le cas spécifique de l'Afrique ne sera pas occulté.

2.1. CARACTERISTIQUES DE L'ENDETTEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

En évoquant les raisons de l'endettement d'un Etat, Leif JOHANSEN (1965)¹⁷ considère qu'il peut y avoir un lien entre les emprunts et le financement de l'investissement public. Ce point de vue est plus ou moins équivalent à la vieille doctrine qui stipule que l'Etat doit financer les dépenses courantes par les taxes tandis que les emprunts devraient uniquement être utilisés pour financer les investissements à caractère productif. Toutefois l'auteur soutient que cette doctrine n'a pas une validité absolue dans

¹⁷ JOHANSEN (L) " Public Economics " Amsterdam 1965 p 105

la mesure où l'Etat peut vouloir accroître son investissement dans le but d'encourager la consommation privée au lieu de l'investissement public.

Dans son analyse des caractéristiques de l'endettement des pays en développement, Bruno BEKOLO-EBE (1985)¹⁸ note que la relation étroite qui existe entre l'accumulation et l'endettement signifie que la première a influencé les choix de spécialisation et le développement des différents secteurs de l'économie.

Pour l'auteur qui soutient que la dette demeure un des mécanismes de financement de l'accumulation, la distribution sectorielle des flux explique, pour une large part, le développement de tel secteur par rapport à tel autre, les différences de taux de croissance sectoriel à l'intérieur d'une même économie et même entre les divers pays emprunteurs où approximativement, ce sont les mêmes secteurs qui ont bénéficié du financement au moyen des fonds empruntés.

Il dégage alors trois grands axes d'utilisation des emprunts contractés par les pays en développement.

1) Le financement des dépenses budgétaires courantes qui exclut les dépenses d'investissements publics concerne les emprunts ayant plutôt servi aux dépenses de fonctionnement: cette pratique qui a été systématique dans les pays latino-américains, mais aussi en Egypte, en Turquie, en Tunisie, en Iran ou en Chine, trouve son origine dans le besoin qu'éprouvent ces pays de mettre en place une administration moderne, calquée sur le modèle européen. Dans les colonies, en particulier les colonies françaises,

¹⁸ BEKOLO-EBE (B) " Le Statut de l'Endettement Extérieur dans l'Economie Sous-Développée Analyse Critique. " Présence Africaine 1985 p 104.

en vertu de la Loi Sarraut¹⁹, une partie des dépenses courantes est aussi financée par le recours à l'emprunt, du fait que les recettes fiscales ne sont pas suffisantes pour assurer l'équilibre du budget.

Cette pratique très largement utilisée au XIX^{ème} siècle et qui a accéléré l'aggravation des difficultés d'endettement des pays en développement à cette époque n'a pas complètement disparu puisqu'elle a encore cours dans un certain nombre de pays à ressources limitées dont les déficits budgétaires ne peuvent être résorbés sans recours à l'emprunt extérieur.

2) Le financement de la formation du capital qui concerne les programmes d'investissement : BEKOLO-EBE note qu'au XIX^{ème} siècle, la distribution sectorielle des prêts s'effectue en fonction des choix de spécialisation déterminés par la métropole. Citant l'exemple des colonies britanniques, l'auteur s'est fondé sur une étude de Binley²⁰ pour faire remarquer qu'en dehors du financement des dépenses administratives des colonies, ce sont les infrastructures et les secteurs d'utilité publique qui absorbent l'essentiel des prêts. Ces investissements d'infrastructures constituent, en effet, le préalable à toute mise en valeur des territoires coloniaux et expliquent l'importance accordée, dans la répartition, aux réseaux de chemins de fer qui, avec les routes, permettent d'une part, de drainer vers les ports, les produits dont l'économie métropolitaine a besoin, et d'autre part, d'acheminer vers l'intérieur de la colonie, les produits manufacturés importés de la métropole.

Ces chemins de fer constituent alors pour les autorités locales, le signe de cette modernisation à laquelle elles aspirent. C'est d'ailleurs pourquoi une part non négligeable

¹⁹ Voir BEKOLO-EBE (B) op cit p 105.

²⁰ Cité par BEKOLO-EBE (B) op cit p 106.

des emprunts égyptiens et turcs est orientée vers le financement des infrastructures : Canal de Suez pour l'Égypte, chemin de fer d'Ismid-Angora, Imyane-Karsala-Abacheir pour la Turquie.

S'agissant particulièrement des Indes, la source principale de l'endettement est la mise en place du réseau ferroviaire au milieu du XIX^{ème} siècle, projet auquel les Anglais accordent la plus haute priorité, car sa réalisation est la condition aussi bien d'une maîtrise militaire du territoire que du contrôle effectif et de l'exploitation intensive des ressources. Cet investissement a permis aux Anglais de provoquer un phénomène multiplicateur puisque, selon Jenks²¹, " plus du tiers du capital investi dans les chemins de fer indiens au cours des années 1880, a été employé à acheter du fer en Angleterre et à payer le coût de son transport vers l'Orient".

En ce qui concerne les colonies françaises, c'est également l'importance des projets d'infrastructures qui explique la place qu'occupent les "communes et les autres collectivités" dans la distribution des prêts de la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (CCFOM).

De même, les premières interventions de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) dans les Pays en Développement se sont faites au profit des dépenses d'infrastructures qui, jusqu'à présent, sont restées une des principales destinations des emprunts contractés par ces Pays. BEKOLO-EBE (B) (1985) souligne cependant que "les flux qui s'y orientent sont surtout d'origine publique compte tenu du faible taux de rentabilité de ce type d'investissement et de la longueur de la période de gestation".

²¹ Cité par BEKOLO-EBE (B) op cit p 106.

A côté des dépenses d'infrastructures, l'auteur cite le financement des activités extractives et des matières premières qui amènent la dette à jouer un rôle important dans la mise en place dans les pays en développement, de l'économie de plantation et dans la structuration du système productif autour de tel ou tel produit minier. Evoquant, à cet effet, le cas des colonies françaises, l'auteur note que le discours de Sarraut du 12 Avril 1924 donne une indication significative des secteurs privilégiés dans la distribution des flux financiers; il cite notamment la construction des chemins de fer, l'aménagement des ports, la construction des réseaux routiers et le balisage des côtes, toutes infrastructures qui constituent le préalable à la mise en valeur des colonies. Ensuite vinrent les activités productives proprement dites tels que l'agriculture, l'extraction minière, le commerce import-export, etc.

3) Le financement des programmes d'ajustement ou des déséquilibres de balances des paiements : Selon BEKOLO-EBE, des pays en développement ont eu recours, entre les deux guerres, à l'emprunt extérieur pour financer leurs déficits courants qui, dans le cas de certains pays latino-américains, s'étaient considérablement aggravés avec la crise de 1929. Cet accroissement des déficits s'est traduit par une diminution rapide des réserves monétaires et une instabilité des taux de change, phénomènes qui ont conduit à de multiples dévaluations. C'est le cas de la Bolivie, du Brésil et de l'Argentine qui dévaluèrent leurs monnaies à plusieurs reprises, notamment en 1935 et 1937.

Pour faire face à l'aggravation de ces déficits accentuée par la baisse des recettes d'exportations et l'inefficacité des effets attendus de l'ajustement des taux de change, les pays concernés ont été obligés de contracter des emprunts à l'extérieur. Une partie de l'endettement a donc servi au financement des déficits des balances de paiements.

En ce qui concerne particulièrement l'Afrique, le contexte est différent et ne permet pas de globaliser la question de l'endettement au niveau de l'ensemble des pays en développement.

En effet, ce n'est que dans les années 60 que les Pays africains ont amorcé leur processus de décolonisation et se sont alors attaqués aux problèmes de reconstruction dans une logique d'économie nationale ; l'Asie et l'Amérique latine étaient alors dans une situation politique et économique radicalement différente. Cela implique que dès cette époque, l'aide octroyée à l'Afrique ait été plus d'origine publique et concessionnelle que ne l'étaient les financements accordés à l'Amérique latine et à l'Asie. En outre, à cette époque, l'Afrique a destiné ses fonds à la réalisation d'infrastructures et à la création d'entreprises publiques en attendant que le relais soit pris par des privés. Les fonds ainsi acquis n'ont donc pas immédiatement servi au financement des investissements directement productifs et rentables, pouvant permettre, le cas échéant, de rembourser rapidement les emprunts.

De même, la jeunesse des Etats, combinée avec des facteurs sociaux culturels qui caractérisent le continent, ont fait que les fonds ont été utilisés différemment par rapport aux autres régions en développement du monde. A cette époque, l'Amérique latine concentrait ses efforts à la création d'un tissu industriel d'import-substitution; ce qui explique son recours à des fonds essentiellement privés.

* En décrivant la genèse de la dette africaine, Bénédicte CHATEL²² avance que "la dette n'est pas nécessairement une accumulation de chiffres, mais peut être aussi un

²² CHATEL Bénédicte : "Les Spécificités de la Dette Africaine" in *Afrique Contemporaine* N° 164 Oct-Déc 1992 p 120.

mode de vie correspondant à une longue habitude". En effet, selon l'auteur, des fonds importants ont été nécessaires pour la métropole qui, dès la deuxième guerre mondiale, et s'agissant de l'Afrique francophone, eut pour souci de réduire l'écart de développement qui existait entre elle et ses colonies d'outre-mer. Les territoires africains francophones ne pouvant, sur leurs ressources locales, financer l'ensemble de cet effort, la métropole faisait donc l'appoint nécessaire.

Du jour au lendemain, alors que les économies africaines demeuraient très dépendantes des anciennes métropoles et qu'elles devaient se restructurer dans une logique de nation, elles ont sollicité des ressources extérieures pour financer des programmes "ambitieux" qui, pourtant, "ne semblaient a priori excessifs dans l'euphorie des indépendances"²³. En effet, de 3 milliards de dollars en 1962, la dette à long terme était passée à 7,6 milliards de dollars en 1972.

En mettant en évidence les particularités de l'évolution de la dette africaine, CHATEL (B) (1992) souligne que la part de la dette de l'Afrique au sud du Sahara dans l'endettement mondial est négligeable. Cependant, on remarque que son volume ne cesse de croître alors que celui de l'Amérique latine et des Caraïbes évolue exactement en sens contraire.

²³ Selon la déclaration, en 1988, de Mr Percy Mistry, alors Conseiller financier du vice-président (finances) de la Banque Mondiale; citée par CHATEL (B) art cité p 121.

Tableau 2.1 : Poids relatif de la dette dans le total mondial. (en %)

	1970	1975	1980	1985	1990
Afrique Sud-Sahara	9,15	9,2	9,8	10,2	13,5
Afrique du Nord & Moyen Orient	6,7	8,5	11,5	11,3	11
Amér. lat. & Caraïbes	44,9	41,9	42,3	40,4	33,6
Asie Est & Pacif.	12,7	14,9	15,4	17,5	18,3
Asie du Sud	18,5	12,4	6,6	7	9

Source: "Afrique Contemporaine" N° 164 Oct-Déc 1992 p. 138.

La même évolution inquiétante peut être relevée s'agissant de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient : ainsi, en 1990, l'Afrique au sud du sahara et l'Afrique du Nord-Moyen Orient représentent le quart de l'endettement mondial alors qu'elles ne représentaient que 15 % vingt ans auparavant.

Pour l'auteur, depuis plus de vingt ans, le continent africain et le Moyen Orient ont, avant tout, une dette publique ou garantie, ce qui révèle l'omniprésence continue de l'Etat dans toutes les activités et/ou la faible confiance dans la fiabilité du secteur privé. Mais selon lui, ce qui caractérise surtout l'Afrique au sud du sahara est l'importance de l'aide publique au développement (APD), liée à la faiblesse de sa structure économique productive et à sa volonté de développer en priorité des infrastructures. Ces deux éléments expliquent la relative faiblesse du poids de la dette

africaine dans un contexte mondial et le poids de cette dette "par rapport à sa capacité propre à générer des ressources financières".²⁴

L'aspect bilatéral de la dette africaine est une autre de ses caractéristiques, révèle CHATEL (B) (1992) qui ajoute que cet aspect est, cependant, encore renforcé en Afrique du Nord et au Moyen Orient. En Afrique comme ailleurs dans le monde en développement, l'importance de cette dette bilatérale déclinera entre 1975 et 1985, pour se ressaisir, sans cependant retrouver sa primeur de 1970, à la fin de la décennie 1980. Ceci se fera au profit de la dette multilatérale sans cependant que celle-ci dépasse ou même approche l'importance de la dette bilatérale. L'auteur note que c'est en Afrique au sud du Sahara que la part de la dette multilatérale est la plus forte: le quart de son endettement à long terme en 1990, contre 17 % en Amérique latine, 13 % en Afrique du Nord-Moyen Orient et 20 % en Asie de l'Est et du Pacifique.

CHATEL (B) (1992) souligne qu'en réalité, la baisse du poids relatif de la dette bilatérale durant la dernière décennie sera surtout compensée par la hausse de la dette privée garantie qui représentait, en 1980, 37 % de la dette à long terme de l'Afrique au sud du Sahara, soit une hausse considérable, sans toutefois atteindre les taux enregistrés sur les autres continents et même en Afrique du Nord et Moyen Orient. Dans ce cadre, il est surtout intéressant de noter l'importance des crédits à l'exportation garantis qui atteignent, en Afrique, une part de l'endettement à long terme plus importante qu'en Amérique latine, à peu près égale à ceux de l'Asie de l'Est et du Pacifique, et légèrement inférieure à ceux connus en Afrique du Nord et au Moyen Orient. Cependant, cette part s'estompe largement vers la fin des années 80.

²⁴ P.O'QUIN : "La Lassitude des Bailleurs de Fonds" cité par CHATEL (B) art. cité p 130.

En le comparant à celui des pays en développement en général, et confirmant ainsi l'analyse faite par CHATEL (B) (1992), Pierre JACQUEMOT et Marc RAFFINOT (1993)²⁵ soulignent que l'endettement extérieur de l'Afrique présente une double particularité : c'est une dette largement contractée auprès d'entités publiques et à des conditions très douces. En effet, en 1990, 73 % de la dette africaine à long et moyen termes était détenue par des organismes officiels, avec une part rapidement croissante des organismes multilatéraux, et, notamment de la Banque Mondiale dont les créances ne sont pas rééchelonnables.

Les pays africains dits "à revenus intermédiaires" se différencient un peu des autres en ce que les emprunts auprès des banques commerciales peuvent y prendre une part significative. Au Nigéria par exemple, les banques détenaient en 1990 (hors crédits commerciaux), 35 % de l'encours de la dette totale; en Côte d'Ivoire, 21 % (JACQUEMOT et RAFFINOT (1993)).

Une grande partie de cette dette résulte de financement à 44 % sur crédits concessionnels, donc à conditions douces car l'emprunt africain "moyen" au sud du sahara est un emprunt à moins de 4 % d'intérêt, avec un délai de remboursement de 26 ans, dont 7 ans de délai de grâce.

* L'endettement devenant ainsi une étape incontournable dans le processus de financement de l'économie, en particulier dans les pays en développement, certains économistes ont axé une bonne partie des travaux de leurs recherches sur le sujet et ont donc construit des modèles dont quelques uns seront ici exposés.

²⁵ JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) : "La Nouvelle Politique Economique en Afrique". EDICEF 1993 P 243.

2.2. QUELQUES MODELES

En dépit de la grande variété des motifs qui justifient l'endettement d'un pays, il est opportun d'en faire ressortir quelques uns parmi ceux qui caractérisent les pays en développement.

2.2.1. Sur Epargne locale et endettement

Conformément à la théorie des écarts, il existe dans les pays en développement un besoin énorme de financement que les ressources nationales ne peuvent combler. Cette situation rend alors nécessaire le recours aux capitaux étrangers dont l'emprunt constitue une des modalités importantes.

Partant de cette idée, et tenant compte de la durée des emprunts, de l'importance de l'endettement et du service de la dette, AVRAMOVIC (D)²⁶ déduit que le comportement de la dette au cours du processus de la croissance "peut être illustré par ce qu'on peut appeler le cycle de la dette" qui comprend trois étapes, "chacune reliée à l'allure de la croissance et du développement":

- Dans la première étape qui est caractérisée par une insuffisance de l'épargne locale, les emprunts servent à financer les investissements et sont également consacrés à payer les intérêts qui s'accumulent avec le temps. Ils viennent donc accroître les ressources disponibles et aident ainsi le pays à épargner une

²⁶ AVROMOVIC (D) et al "Economic Growth and External Debt 1954 cité par BEKOLO-EBE (B) (1985) op cit p 218.

proportion du revenu créé afin de pouvoir financer une part croissante des investissements par les ressources internes.

Dans la deuxième étape où l'épargne locale (Si), quoiqu'insuffisante, finance une partie non négligeable des investissements (I), le poids des intérêts et de l'amortissement de la dette se fait sentir. La dette qui s'était accumulée dans la première étape croît tout de même au cours de celle-ci, mais à un rythme moins rapide, jusqu'au point où elle cessera d'augmenter. C'est en ce moment que l'épargne locale suffira pour couvrir les besoins d'investissement et en même temps elle permettra à l'économie dont la croissance s'est accélérée de supporter la charge relative au service de la dette.

Dans la troisième étape où la dette amorce son déclin, l'épargne locale qui est assez suffisante pour couvrir tous les besoins de financement des investissements sert aussi à payer les intérêts sur la dette. Si le pays continue pendant quelque temps encore à emprunter, l'encours global de la dette décline, l'emprunt tend alors vers zéro et le déclin de l'encours s'accélère.

Le problème étant de déterminer la durée du déroulement complet du cycle, l'auteur a émis l'hypothèse d'un taux de croissance objectif de 5 % l'an, d'un taux moyen d'épargne brut de 10 %, d'un taux marginal d'épargne de 20 %, d'un rapport marginal d'épargne brut capital-rendement de 3,1, d'un taux d'investissement de 15 % et d'un taux d'intérêt moyen de 6 %, à échéance moyenne de 15 ans. Ces conditions de prêts sont celles couramment rencontrées dans les pays en développement (BEKOLO-EBE (1985)).

Les résultats obtenus, et qui sont relatifs à ceux d'un cycle qui se déroule normalement, donnent une durée totale de 36 ans pour le déroulement du cycle, dont

25 ans pour les deux premières phases où la dette augmente. Dans ces 25 ans, les 15 premières années voient l'augmentation de l'épargne intérieure, (Si), en même temps que celle des charges d'intérêts et de remboursement.

Dans l'hypothèse de "longue halène" correspondant au taux de rendement du capital inférieur à 20 %, à la durée des emprunts plus brève et au niveau d'endettement plus bas, le cycle est plus long et il l'est d'autant plus que le revenu par tête est faible, la croissance démographique est très forte.

Ainsi, dans l'hypothèse où le taux marginal varie de 20 % à 16%, la durée du cycle est considérablement allongée, la période de résorption de l'écart entre Si et I est double, passant de 25 ans à 50 ans ; l'économie reste alors dépendante et la dette s'accroît continuellement.

La faiblesse de ce modèle réside dans le fait qu'il est loin de s'appliquer aux pays en développement dans la mesure où, dans la plupart de ces derniers, l'emprunt met un temps relativement long pour produire des effets favorables à la croissance, en raison, entre autres, de la non maîtrise des recettes d'exportations, des variations fréquentes des taux d'intérêt et de change et de l'absence de politiques adéquates de gestion des prêts.

2.2.2. Sur l'efficacité de l'aide extérieure

L'analyse des configurations optimales de la croissance et de l'aide extérieure, menée par CHENERY Hollis et Mac EWAN Arthur²⁷ s'est appuyée sur le fait que l'un des principaux moyens dont disposent les pays pauvres pour accélérer leur développement est de recourir à des ressources externes pour augmenter leurs importations et financer un volume plus important d'investissements. Si cette politique économique offre de substantiels avantages, encore faut-il que la structure de l'économie nationale soit adaptée pour absorber l'afflux de ressources prévu pendant une période de temps assez longue. Pour cette raison, l'ampleur de la dépendance à l'égard des capitaux extérieurs, publics et privés, devient l'un des éléments critiques de la stratégie de développement.

Les modèles formels de croissance négligent, en général, cette variable ou la considère comme donnée. Dans les programmes de développement que mettent au point les organes de planification, l'afflux prévu d'aide extérieure et de capitaux privés est largement déterminé sur des bases politiques et historiques. Il est rare que l'on procède à une évaluation systématique des possibilités offertes. C'est le cas qui prévaut dans la plupart des pays en développement qui reçoivent une aide extérieure, à l'instar du Pakistan qui a servi d'illustration pour l'étude de CHENERY et Mac EWAN (1979).

²⁷ CHENERY (H) et Mac EWAN (A) : "Configurations Optimales de la Croissance et de l'Aide Extérieure: le cas du Pakistan." in: CHENERY Hollis: "Changements des Structures et Politiques de Développement." ECONOMICA - BANQUE MONDIALE 1979 p 330.

Ils ont formulé les observations suivantes qui ont servi de base à la conception du modèle et à la détermination de la gamme des valeurs que peuvent prendre les variables de politique économique dans les applications qui en seront faites.

- a) Les ressources extérieures dont les trois quarts relèvent de l'aide publique, financent, en général, de 20 à 30 % de l'investissement et des importations dans les pays en développement.
- b) De nombreux faits montrent que les pays en développement ont une capacité limitée de transformer d'importantes augmentations de ressources extérieures en investissements productifs.
- c) Un manque d'importations de biens d'équipement et de matières premières limite la croissance d'un certain nombre de pays.
- d) Les taux d'épargne bruts marginaux sont nettement supérieurs aux taux moyens de départ, qui sont voisins de 12 % du PNB, dans les 31 pays de l'échantillon.
- e) Les capitaux extérieurs disponibles permettent à une économie de croître à un taux limite qui correspond à sa capacité d'accroissement du stock de capital, et non au taux, plus faible, qui correspond à sa capacité d'accroissement de l'épargne intérieure. On peut donc s'attendre à une période de croissance accélérée au cours de laquelle l'investissement, l'épargne et l'aide extérieure augmentent simultanément.

f) Dans le cadre des dispositions qui régissent aujourd'hui le transfert des ressources des pays développés aux pays en développement, le total des demandes dépasse de beaucoup le volume disponible. La distribution des ressources est donc rationnée. Mais, comme les conditions d'offre sont fort différentes d'après les pays qui reçoivent l'aide, il se peut qu'il faille adopter des formulations différentes de la contrainte relative aux capitaux étrangers selon le pays.

Le problème qui consiste à déterminer une configuration optimale de l'aide extérieure et de la croissance a été formulée sous la forme d'un modèle de programmation linéaire, l'objectif étant de maximiser une fonction de bien-être social qui incorpore, pour chaque période, les gains (la consommation) et les coûts (les entrées de capitaux). Les contraintes sont les objectifs de la politique économique et les relations de définition, les relations structurelles et les relations de comportement à chaque période.

Les variables et les paramètres sont définis ainsi qu'il suit :

Variables

- V = Produit National Brut (PNB) ;
- V¹ = production destinée au remplacement des importations et au développement des exportations ;
- V⁰ = reste de la production ;
- I = investissement brut total ;
- I¹ = investissement dans le secteur de remplacement des importations et de développement des exportations ;
- I⁰ = reste de l'investissement ;

- S = épargne brute ;
 F = entrée nette de capitaux ;
 M = demande d'importations traditionnelles ;
 E = exportations traditionnelles ;
 C = consommation.

Paramètres

- γ = coût des capitaux étrangers (spécifié de manière exogène) ;
 i = taux d'actualisation ;
 q = taux de croissance après la période de planification ;
 r = taux d'actualisation de la consommation après la période de planification ;
 δ = poids de la consommation après la période de planification ;
 η = poids assigné au revenu de l'année terminale et qui intègre une procédure d'actualisation de la consommation future ;
 e = taux de croissance exogène des exportations traditionnelles ;
 k1 = coefficient capital-produit dans le secteur de remplacement des importations et de développement des exportations ;
 ko = coefficient capital-produit des autres secteurs ;
 α = taux d'épargne marginal ;
 mo = taux marginal à importer sur le revenu ;
 m1 = taux marginal à importer sur l'investissement ;
 β = taux maximum de croissance de l'investissement accessible ;
 p = taux maximum de croissance de la consommation acceptée ;
 T = année terminale du plan ;
 T - n = année où l'aide extérieure doit prendre fin.

Les équations de définition

La fonction générale de bien-être à maximiser est la suivante :

$$W = \sum_{t=1}^T \frac{C_t}{(1+i)^t} + \eta V_T - \gamma \sum_{t=1}^T \frac{F_t}{(1+i)^t}$$

où :

$$\eta = \delta(1-\alpha) \sum_{t=1}^{\infty} \frac{(1+p)^t}{(1+r)^{T+t}}$$

Cette fonction se compose de trois parties :

- la consommation totale actualisée jusqu'à la période terminale du plan ;
- un indice de la valeur actualisée de la consommation pour l'ensemble des périodes postérieures au plan, affectée d'un poids variable ;
- la somme actualisée des entrées totales de capitaux, affectée d'un poids..., représentant le prix des devises étrangères, qui varie en fonction des conditions de l'offre pour le pays considéré.

La question qui peut se poser de savoir si la fonction de bien-être est formulée du point de vue du pays qui reçoit l'aide ou de celui du pays qui l'accorde, trouve sa réponse dans le fait que cette fonction peut représenter les opinions de ceux qui la reçoivent aussi bien que de ceux qui l'accordent: des hypothèses différentes en ce qui concerne le bien-être se traduisent dans les valeurs accordées aux paramètres de la fonction objectif.

Les équations de définition

Le PNB est la somme du produit net des deux secteurs: le secteur de la production ordinaire et le secteur de la production qui améliore le commerce extérieur:

$$V_t = V_t^0 + V_t^1 \dots \dots \dots (1)$$

L'investissement brut est, de même, la somme de l'investissement des deux secteurs;

$$I_t = I_t^0 + I_t^1 \dots \dots \dots (2)$$

L'investissement est égal à la somme de l'épargne intérieure et des capitaux extérieurs nets ;

$$I_t = S_t + F_t \dots \dots \dots (3)$$

Le déficit commercial est déterminé par l'excédent de la demande d'importations "traditionnelles" sur les ventes des exportations "traditionnelles", dont on retranche la production du secteur qui améliore le commerce extérieur. Le déficit commercial doit être comblé par un afflux net de ressources extérieures, F_t :

$$F_t = (M_t - E_t) - V_t^1 \dots \dots \dots (4)$$

Cette définition du déficit commercial conduit à une formulation de l'équation du revenu national qui considère la production du secteur qui améliore le commerce extérieur comme une diminution du déficit commercial.

$$V_t = C_t + I_t + E_t - M_t + V_t^1 \dots \dots \dots (5)$$

Les exportations traditionnelles sont censées croître à un taux fixé de manière exogène;

$$E_t = E_0(1+e)^t \dots \dots \dots (6)$$

Ces exportations peuvent être produites dans les conditions exprimées par le coefficient capital-produit de la production ordinaire.

Les contraintes structurelles et les contraintes de comportement

Admettant que la main-d'oeuvre est excédentaire, CHENERY et Mc EWAN estiment que la production n'est limitée dans chaque secteur que par le capital de ce secteur et l'approvisionnement en biens d'importations. La contrainte à laquelle se heurte la production ordinaire se fonde sur la structure de l'économie à l'année de base :

$$V_t^0 \leq V_0 + 1/k_0 \sum_0^{t-1} I_t^0 \dots \dots \dots (7)$$

La production destinée à l'amélioration du commerce extérieur nécessite un coefficient capital-produit plus élevé et, par définition, l'investissement n'intervient dans le secteur qu'après le début du plan:

$$V_t^1 \leq 1/k_1 \sum_1^{t-1} I_t^1 \dots \dots \dots (8)$$

Le coefficient global capital-produit est une moyenne des coefficients capital-produit des deux secteurs. Il change dans le temps avec la répartition de l'investissement entre les deux secteurs.

Quelle que soit l'année, l'épargne maximale est fonction de l'épargne de l'année de base et de l'augmentation du revenu depuis l'année de base :

$$S_t \leq S_0 + \alpha(V_t - V_0) \dots \dots \dots (9)$$

Quand V_t atteint un niveau élevé, le taux d'épargne moyen se rapproche du taux d'épargne marginal α . On peut considérer que le taux d'épargne marginal est en partie une contrainte de comportement, et en partie un instrument de politique économique.

A l'intérieur de certaines limites le gouvernement pourrait prendre des mesures susceptibles d'influer sur α . Toutefois, dans la version du modèle qui est présentée ici, le taux d'épargne marginal est considéré comme connu.

Les besoins en biens traditionnellement importés sont fonction des importations de l'année de base et des accroissements depuis l'année de base :

$$M_t \geq M_0 + m_0(V_t - V_0) + m_1(I_t - I_0) \dots \dots \dots (10)$$

Bien que les taux d'importation marginaux puissent être modifiés par des décisions de politique économique, ils sont considérés dans le présent modèle comme des paramètres techniques. La valeur relativement élevée du taux d'importation marginal de

l'investissement (m_1) est à l'origine de certaines des pressions qu'une croissance rapide exerce sur le déficit commercial.

Le modèle incorpore les limites observées dans la capacité d'un pays en développement à absorber un accroissement de l'offre de capital sous la forme d'une limite supérieure (β) du taux de croissance de l'investissement:

$$I_t \leq (1 + \beta)I_{t-1} \dots \dots \dots (11)$$

Pour des raisons techniques, ils ont également jugé nécessaire d'imposer une limite inférieure à la croissance de l'investissement. Afin d'interdire une chute peu réaliste de l'investissement, ils ont introduit la contrainte suivante:

$$I_t \geq I_{t-1} \dots \dots \dots (12)$$

Contraintes de politique économique.

La fonction de bien-être définit, dans une large mesure, les objectifs nationaux; mais certains objectifs ne peuvent être formulés qu'en termes absolus. Il faut donc les introduire dans le modèle sous forme de contraintes. Un de ces objectifs est que toute diminution de la consommation par habitant est indésirable. CHENERY et Mc EWAN ont pu l'interdire en introduisant une contrainte qui exige que la consommation totale augmente au moins aussi vite que la population :

$$C_t \geq C_{t-1}(1 + p) \dots \dots \dots (13)$$

Un autre objectif de politique économique qu'ils ont exprimé sous la forme d'une contrainte est l'obligation selon laquelle les entrées de capitaux doivent cesser à une année prédéterminée, c'est-à-dire, à une année (T-n), antérieure à l'année terminale (T) de l'analyse :

$$F_t \leq 0 \dots \dots \dots (14)$$

pour $t = T-n, T$

<p><u>Les différentes formulations du modèle</u></p>	<p>Date à ne pas dépasser (T-n)</p>	<p>Aide totale (\bar{A})</p>
<p>Tel que spécifié, le modèle comporte deux formulations différentes des conditions de l'offre de l'aide extérieure : elles s'expriment soit par le prix des capitaux (γ), soit par une année à laquelle doivent prendre fin les entrées de capitaux (T-n).</p>		

Une modification du modèle permet de spécifier sous une troisième forme, les conditions d'offre: une limite supérieure a été imposée au volume total d'aide reçue au cours du plan, sans qu'un prix de l'aide extérieure ou une date à ne pas dépasser soit spécifiée.

La contrainte suivante a été alors ajoutée au modèle :

$$\sum_{t=1}^T \frac{F_t}{(1+i)^t} \leq \bar{F} \dots \dots \dots (15)$$

Les deux auteurs ont montré que les trois formulations peuvent conduire à des résultats équivalents.

Par exemple, si on spécifie un prix, une date à ne pas dépasser et un volume total d'aide seront déterminés de façon endogène.

Ils ont pu résumer ainsi qu'il suit, les trois formulations du modèle:

Formulation	Prix (γ)	Date à ne pas dépasser (T - n)	Aide totale (\bar{F})
1	Spécifié	Déterminée	Déterminée
2	Déterminé	Spécifiée	Déterminée
3	Déterminé	Déterminée	Spécifiée

Il est évidemment possible de combiner deux de ces trois formulations, même si une seule d'entre elles joue réellement.

Les limites auxquelles se heurte l'évolution de l'aide

Les pays donateurs (communément appelés les bailleurs de fonds) rationnent, en général, l'aide étrangère sur une base annuelle. A cet effet, la contrainte suivante qui a été introduite dans le modèle signifie que les entrées de capitaux ne peuvent excéder un pourcentage (q) donné du PNB :

$$F_t \leq qV_t \dots \dots \dots (16)$$

La solution de base

Les applications empiriques du modèle sur le cas du Pakistan ont abouti à une solution de base qui a servi de point de départ à plusieurs ensembles de simulations dont le premier a pour but de montrer quels sont les effets, sur le bien-être, d'une offre d'aide extérieure qui s'effectue dans des conditions plus proches des dispositions existantes.

Quant au second ensemble de simulations, il montre les effets des performances atteintes en matière de développement sur les besoins en aide extérieure.

Dans les deux cas, CHENERY et Mac EWAN (1979) ont considéré toute une gamme de valeurs pour les entrées de capitaux extérieurs, afin de montrer les accroissements de consommation et de revenu qu'autorise une augmentation de l'aide extérieure.

Prises ensemble, ces simulations montrent les interrelations qui existent entre la stratégie de développement et la politique d'aide extérieure. Elles indiquent également quels pourraient être les avantages d'une meilleure coordination entre les deux.

La solution de base constitue alors le résultat de la maximisation de la fonction de bien-être sous les 14 contraintes définies plus haut, pour chaque période.

Avec l'appui des conditions initiales et des paramètres (structurels et non structurels) qui ont été retenus, CHENERY et Mac EWAN (1979) ont montré que la croissance du produit national est, dans la solution de base, à peu près à mi-chemin de

ce qu'elle est dans les deux versions du Plan à long terme, représentant ainsi correctement les objectifs du Pakistan.

En ce qui concerne l'évolution de l'investissement et des entrées de capitaux, un examen des contraintes liantes et de leurs prix fictifs a montré qu'il est possible de partager la période de 23 ans dans la solution de base en trois sous-périodes ou "régimes", chaque régime pouvant être défini par l'ensemble des contraintes qui le lient. Puisque certaines contraintes sont liantes pour l'ensemble de la période (les contraintes de capacité, d'épargne et du commerce extérieur), les régimes ont alors été décrits par les contraintes qui varient.

Ils ont ainsi obtenu, pour la solution de base, les combinaisons suivantes :

Régime	Description	Contraintes caractéristiques	Périodes
I	Investissement et croissance maximaux	Limite $>$ du taux de croissance de l'investissement (11)	1963-1976
II	Amélioration du commer. extérieur	Limite $<$ du taux de croissance de l'investissement (12)	1977-1981
III	Croissance équilibrée	Absence de capitaux extérieurs (14)	1982-1985

Dans le premier régime, l'économie croît au taux maximum que permet la limite que la capacité d'absorption impose à l'investissement total, une petite fraction seulement de ce dernier étant consacrée au remplacement des importations. Comme l'investissement augmente plus rapidement que l'épargne intérieure, les entrées de capitaux augmentent constamment dans ce régime.

La limite d'aide extérieure fait passer l'économie dans le régime II (en 1977). Dans ce régime, l'investissement total cesse de croître et l'investissement destiné à l'amélioration du commerce extérieur (I^1) augmente pour atteindre la proportion du total qui est nécessaire pour combler le déficit commercial avant la fin de l'année terminale. Il en résulta que le taux de croissance du PNB diminua et passa de son maximum de 8 % en 1975 à 6,3 % environ, taux qui a pu être soutenu par l'épargne intérieure en 1982.

Quant au régime III, il démarra l'année où l'aide toucha à sa fin. Il se distingua par un rapport de 1 à 4 entre l'investissement destiné à l'amélioration du commerce extérieur et l'investissement total; ce rapport est juste suffisant pour que les importations ne dépassent pas les exportations.

Selon ce modèle, la composition de l'investissement au cours du temps résulte de la forte productivité de l'aide pendant les premières années. Pour absorber cette aide, il a fallu creuser un écart entre les importations et les exportations, puis le fermer aussi rapidement que le permettait la croissance de l'épargne.

De nos jours, aucune politique cohérente ne régit l'offre totale de capitaux extérieurs à destination des pays en développement. De même, les procédures suivies par

les institutions de prêt multinationales et bilatérales comportent des éléments qui font appel à trois principes d'affectation différents :

- offrir des prêts à des taux spécifiés ;
- rationner, entre les pays, l'aide publique consentie à des conditions de faveur en fonction de critères subjectifs, fondés sur les besoins, les réalisations et les conditions politiques ;
- planifier l'aide jusqu'à une date finale déterminée.

Ces éléments ont amené CHENERY et Mac EWAN (1979) à introduire des contraintes dans le modèle pour montrer les effets de diverses conditions d'offre sur la configuration optimale de la croissance et sur le bien-être social.

Ils ont démontré que, lorsque les valeurs de F vont de 10 % à 150 % de celle de la solution de base, la variation correspondante de la valeur de l'aide (γ) va de 9,7 à 6,7 et celle de la date limite, de 4 à 23 ans.

Selon eux, cette baisse de la productivité marginale ou de la valeur de l'aide provient du fait qu'à mesure que son volume croît, il faut différer l'utilisation des ressources extérieures à des fins d'investissement en raison de la contrainte qu'impose la capacité d'absorption.

D'une part, ce report réduit le montant additionnel de consommation et d'épargne obtenu par unité d'aide supplémentaire au cours de la période planification.

D'autre part, comme la valeur de l'aide future est actualisée au taux de 8 %, par exemple, un dollar d'aide aujourd'hui équivaut, en valeur actuelle à 4,70 dollars dans 20 ans. Pour cette raison, la productivité marginale de l'aide totale actualisée ne diminue pas lorsqu'on la mesure par ses effets sur le revenu de l'année terminale, encore qu'elle diminuerait si le taux d'actualisation était plus faible. En outre, la séquence de

développement qui est représentée par les trois régimes de la solution de base est inchangée lorsque le montant total de l'aide est modifié.

CHENERY et Mac EWAN (1979) ont d'ailleurs fait remarquer qu'il est important pour la stratégie d'aide que l'évolution optimale de toutes les variables ne change pas dans le régime I lorsque la date limite est avancée. Il s'ensuit alors qu'une modification de l'aide totale anticipée n'impose pas de changer la planification au cours de cette période.

Dans ce modèle, les mesures les plus significatives de la politique de développement étant le taux d'épargne marginal (α), la capacité d'absorption de l'investissement (β) et l'efficacité de l'utilisation du capital ($1/k$), les deux auteurs se sont intéressés à la manière dont elles influent sur la productivité de l'aide et sur les montants requis pour atteindre un objectif donné.

Ils ont alors démontré que :

- une capacité d'absorption plus forte augmente la productivité marginale de l'aide d'un montant croissant à mesure que l'aide totale s'amplifie ;
- lorsque l'aide est à un bas niveau, une baisse d'un taux d'épargne marginal (par exemple de 0,24 % à 0,16 %), réduirait très fortement sa productivité marginale.

Il est manifeste que la capacité d'un pays à épargner et à investir une fraction importante de l'augmentation de son revenu est l'une des raisons majeures qui expliquent que l'aide extérieure puisse être très productive (ADELMAN et CHENERY (1966)).²⁸

²⁸ cité par CHENERY (1979) op cit. p 362.

Le modèle de CHENERY et MC EWAN qui est relative à la détermination de l'efficacité de l'aide extérieure tient compte, dans sa définition, des réalités auxquelles font face les pays en développement dans le cadre de la mise en oeuvre de leurs politiques de développement avec l'appui des capitaux étrangers.

La démarche qu'ils ont adoptée et qui prend en considération, d'une part, le rôle de l'aide extérieure dans le processus de la croissance, et d'autre part, la possibilité pour les pays qui ont connu une certaine croissance grâce à cette aide, de réduire, à terme, leur dépendance à l'égard de cette forme de ressource, mérite quelques observations qui limitent son application au cas des économies de la majorité des pays en développement.

En effet, lorsque les ressources extérieures sont disponibles, les pays bénéficiaires des aides font face à des difficultés ayant trait à :

- une offre restreinte en main-d'oeuvre qualifiée, en entrepreneurs et en d'autres intrants qui sont des facteurs complémentaires dans le processus de production. Le recours à l'assistance technique s'impose alors si le processus de relève par les cadres nationaux n'est pas mis en oeuvre dans les délais requis ;
- l'étroitesse des marchés pour l'écoulement des produits d'exportation dont la fixation des prix échappe aux pays producteurs. Cette situation est à la base de la détérioration des termes de l'échange et par conséquent, de la non maîtrise par les pays en développement, de leurs recettes d'exportations;
- l'incapacité d'un pays à changer rapidement sa structure de production pour faire face aux exigences liées à la modification de la composition de la demande interne et externe ; les machines et autres biens d'équipement étant, en général, importés par les pays pauvres.

Par ailleurs, en raison de la prépondérance du secteur informel dans la plupart des économies concernées (surtout d'Afrique Subsaharienne), il n'est pas aisé pour les dirigeants de contrôler certains des paramètres du modèle tels que le taux d'épargne marginal, le taux marginal d'investissement, le taux marginal d'importation ou d'exportation...

Ce phénomène traduit la situation des pays concernés qui sont lourdement endettés car, selon Dragoslav AVRAMOVIC et al (1964)(), le mécanisme épargne-investissement est au centre du processus de la croissance et le taux d'épargne marginal est un indice de la capacité pour un pays de mobiliser ses propres ressources pour le développement économique et le remboursement de la dette et atteindre ainsi le stade d'autofinancement de sa croissance.

En outre, l'analyse du modèle de HARROD-DOMAR qui permettrait de mesurer aisément la contribution de l'aide et d'autres formes de financement étranger, au développement, a conduit Malcolm GILLIS et autres (1990)²⁹ à déduire que les fonds étrangers de tous ordres "ont pour rôle d'accroître l'investissement et, par conséquent, d'accélérer la croissance". C'est le cas de certains Pays en Développement comme par exemple le Bangladesh, le Pakistan, le Sénégal, l'Égypte où en 1960 et 1983, le financement étranger a représenté une proportion importante du PIB et aurait contribué pour 4 à 6% à leur taux de croissance.³⁰

²⁹ GILLIS (M) et consorts: " Economie du Développement" Nouveaux Horizons 1990 p 456.

³⁰ D'après GILLIS (M) et consorts op cit .

2.2.3. Sur Endettement et Equilibre Extérieur

Dans son modèle dont PELTIER a construit une version simplifiée, LOSER³¹ s'intéresse à la gestion de la dette sous la contrainte de l'équilibre extérieur. D'après lui, "il s'agit d'obtenir, à travers une politique optimale d'endettement, le transfert net maximum qui puisse être maintenu dans le temps, tandis que les autres politiques économiques doivent ajuster le compte courant de la balance des paiements en accord avec les possibilités d'accès à moyen terme, aux emprunts extérieurs".

Puisque l'objectif d'un transfert net au cours du processus de croissance pose aussi bien le problème de son utilisation que celui de la politique de la coordination de la politique d'endettement avec les autres instruments de la politique économique de manière que la croissance se poursuive tout en assurant le service de la dette et l'équilibre extérieur de la balance des paiements, l'auteur s'est employé à définir, pour l'économie débitrice, une stratégie de croissance fondée sur le développement des exportations et la substitution des importations.

Il envisage ainsi deux cas possibles de financement extérieur pour un pays débiteur : le cas où ce dernier peut emprunter indéfiniment et celui où l'emprunt est soumis à des contraintes qui peuvent avoir trait au volume limité des fonds à emprunter, aux conditions d'emprunts et à la structure de la dette existante.

³¹ D'après BEKOLO-EBE (B) (1985) op cit pp 203-204 : LOSER (C.M.) " External Debt Management And Balance Of Payments Policies". IMF Staff Papers Mars 1977; PELTIER (G) " La Crise Economique Mondiale Et Les Politiques d'Endettement Extérieur des Pays en Voie de Développement" Revue Banque n°370 1978.

1^{er} cas : Pour LOSER, lorsqu'il y a des possibilités illimitées d'emprunt et que les flux nets de capitaux s'accroissent de façon exogène à partir d'une position d'équilibre de départ, amenant ainsi le secteur public à accroître son programme d'investissement, l'ajustement interne s'effectue à un niveau supérieur à celui du volume de fonds étrangers disponibles. Si les ressources extérieures sont directement et entièrement utilisées pour financer des importations supplémentaires, il n'y aura pas d'effet nouveau sur la balance des paiements puisque la détérioration de la balance des paiements courants sera compensée par des flux de capitaux encore plus importants venant de l'extérieur. A l'intérieur, il n'y aura aucun effet sur les prix aussi longtemps qu'il n'existera pas de goulots d'étranglement à l'absorption des importations additionnelles. Si les emprunts permettent un accroissement de l'accumulation du capital, le taux de croissance de l'output potentiel sera plus élevé au cours du temps. Cependant, même si tout le capital emprunté est investi, il n'en résulte pas nécessairement un accroissement proportionnel du revenu puisqu'au cas où ce capital irait au secteur privé, on assistera à une baisse du taux d'intérêt, préjudiciable à l'épargne privée, qui peut provoquer une baisse ultérieure de l'investissement par rapport au volume du transfert initial.

D'une façon générale, plus grande est la proportion du transfert utilisée pour l'accroissement de l'investissement, plus grande aussi sera la croissance du revenu national potentiel. Pour LOSER, cet accroissement sera d'autant plus grand que la productivité du capital emprunté est supérieure aux charges de l'emprunt, et qu'une partie faible du revenu qui en résulte sera consacrée au remboursement des emprunts extérieurs.

En supposant une mobilité parfaite des facteurs et l'absence de contraintes à l'accès au financement extérieur, l'auteur détermine le montant de la dette par la

différence entre rendements et charges, et en fonction du risque tel qu'il est évalué par les prêteurs ; mais la composition et le niveau dépendront de la demande du pays emprunteur.

Ainsi, si on décide d'accroître le niveau d'investissement, cela impliquera un accroissement des importations de biens d'équipement pour les nouveaux projets ainsi que des biens intermédiaires. Il faudra alors tenir compte du déficit projeté de la balance des paiements, en prenant en considération un accroissement des charges de la dette (principal et intérêts) ; c'est la conjonction de ces facteurs qui permet alors de déterminer le montant des emprunts.

L'auteur a évalué ce qui se produirait si l'on se fixe un objectif de croissance du revenu national de 5 % à 6 %, avec un accroissement de 40 % des investissements. Le résultat en est une augmentation du taux de croissance, lequel implique un accroissement des importations, une croissance encore plus rapide des exportations. Il constate en outre qu'un accroissement de 1 % du PIB entraîne, à la sixième année, un accroissement de près de trois fois du montant de la dette du début de la période considérée.

2^{ème} cas : LOSER suppose maintenant que le pays emprunteur fait face à l'existence de contraintes à l'endettement pouvant impliquer une résorption du déficit des paiements courants par une action sur la demande intérieure et/ou une politique de taux de change. Ces contraintes touchant à l'offre des fonds d'origine extérieure sont susceptibles de conduire à des divergences entre les besoins nets de capitaux du pays emprunteur et ses possibilités d'accès aux sources de prêts.

A cet effet, l'auteur propose comme politiques économiques, l'utilisation de mesures fiscales et monétaires restrictives pour permettre un ajustement entre les dépenses et le revenu de manière à ramener le déficit au niveau des financements disponibles. Une liaison s'établit alors entre la politique économique interne et la gestion de la dette dans le cadre du fonctionnement du mécanisme de transfert.

La situation de la balance des paiements étant ainsi le baromètre d'une économie dont les emprunts ont permis un niveau élevé d'investissement et de croissance, LOSER a alors préconisé une orientation des investissements vers les secteurs d'exportation et de substitution aux importations. C'est dans ce contexte que se développeront des mesures restrictives de la demande interne pour les produits exportables et des mesures de baisse relative des prix pour faciliter les exportations, conditions de fonctionnement du mécanisme de transfert.

Compte tenu de ces contraintes, l'auteur suppose un taux de croissance annuel de l'encours de 10 %, contre 19 % dans le cas précédent. On utilise des politiques fiscales et de crédits restrictives, le niveau d'investissement est affecté, entraînant une baisse du taux de croissance du PIB de 6 % à 5,1 %. Les importations diminuent par rapport au cas sans contraintes; une baisse de 1 % du taux de croissance des importations permet une réduction substantielle des besoins de financement, les flux bruts croissent en six ans de 80 %, contre 236 % dans le cas précédent, le montant de l'encours est de 1,5 fois moins élevé à la fin de la période.

Le modèle mathématique par lequel LOSER a formalisé la combinaison des différentes politiques envisagées et dont PELTIER (G)(1978) a tiré la version simplifiée à partir du modèle de base HARROD-DOMAR, se résume ainsi qu'il suit:

Pour une période, l'auteur considère les variables suivantes :

Y_t = produit

T_t = tirage d'emprunts

K_t = stock de capital

A_t = amortissement du capital de la dette extérieure

S_t = épargne intérieure

E_t = entrée nette de capitaux extérieurs

V_t = intérêts sur la dette extérieure

D_t = encours de la dette extérieure

On a alors les équations suivantes :

a) Fonction de production

$$Y_t = \frac{k_t}{V} \dots \dots \dots (1)$$

avec v = coefficient fixe de la fonction de production.

b) Fonction d'investissement

$$K_{t+1} - K_t = sY_t + s'E_t \dots \dots \dots (2)$$

avec :

s = taux d'épargne intérieure

s' = coefficient d'allocation des ressources nettes extérieures à l'investissement.

c) Endettement extérieur

$$E_t = T_t - A_t - iD_{t-1}$$

avec i = taux d'intérêt de la dette.

$$D_t = D_{t-1} + T_t - A_t$$

d'où :

$$E_t = (D_t - D_{t-1}) - iD_{t-1} = D_{t-1}(u - i) \dots (3)$$

avec u = taux de croissance de l'encours de la dette.

La solution du système d'équations (1), (2) et (3), en éliminant K_t nous donne:

$$Y = \frac{Y_{t+1} - Y_t}{Y_t} = \frac{s}{v} + \frac{s'}{v}(u - i) \frac{D_{t-1}}{Y_t}$$

Y , le taux de croissance de l'économie dépend ici du coefficient fixe de la fonction de production (v), du taux de croissance de l'encours de la dette (u), du taux d'épargne intérieure (s) et du coefficient d'allocation des ressources nettes extérieures à l'investissement (s').

L'appréciation du modèle nous amène à noter que certains éléments compromettent son application aux économies de la majorité des pays en développement.

En effet, de nos jours, il est difficilement admissible que des possibilités illimitées d'emprunts existent pour un pays en développement. De plus, les mesures que préconise l'auteur face à l'existence des contraintes à l'endettement sont loin d'être efficaces en raison des tensions sociales qu'elles risqueraient de provoquer. Par ailleurs, le modèle suppose une situation d'équilibre de plein emploi qui paraît irréaliste compte tenu des structures des économies des pays en développement où le chômage est plus d'ordre

structurel que conjoncturel. Enfin, quand bien même le développement des exportations serait possible, les pays concernés seront confrontés au double problème des débouchés pour l'écoulement des produits et de la non maîtrise des prix de vente de ces produits.

Avec le modèle de LOSER-PELTIER, la question fondamentale de la relation entre la dette et la stratégie de développement reste toujours posée ; le problème étant alors de savoir si c'est la stratégie de développement qui doit déterminer la politique d'endettement ou si c'est cette dernière qui détermine l'orientation de la croissance économique.

Les modèles jusqu'ici développés sur l'endettement des pays en développement se rapportent en général aux cas des pays qui concentrent le stock de dette le plus important : Argentine, Mexique, Brésil... ; et les arguments qui les sous-tendent sont rarement pertinents pour l'Afrique qui, dans ce cadre, présente des spécificités.

En effet, en Afrique Subsaharienne, les dettes privées posent rarement un problème macro-économique du fait de leur faible poids relatif dans l'endettement général de cette région du continent. De même, la charge de la dette (publique extérieure) a seulement trait au problème de finances publiques. C'est cet aspect de la question que Pierre JACQUEMOT et Marc RAFFINOT³² ont fait ressortir dans leurs travaux.

³² JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) : "La Nouvelle Politique Economique en Afrique." EDICEF 1993

2.2.4. Sur Dette et Finances Publiques

Si l'on admet aisément que l'Etat s'endette pour réaliser des investissements dont profiteront les générations futures sur lesquelles il reporte d'ailleurs les charges de la dette, il faudra également accepter qu'un certain niveau d'endettement est alors légitime. Toutefois, "ce niveau n'est pas sans danger, car la dette peut devenir incontrôlable dans la mesure où les charges de remboursement creusent le déficit public qui, à son tour, risque d'être financé par un nouvel endettement si les recettes publiques ne peuvent connaître une croissance suffisamment rapide". C'est, du moins, l'avis émis par Pierre JACQUEMOT et Marc RAFFINOT³³ qui ont matérialisé ce phénomène par le modèle suivant :

$$B_t = D_t + B_{t-1} \dots \dots \dots (1)$$

$$D_t = DP_t + rB_{t-1} \dots \dots \dots (2)$$

$$D_t = G_t - T_t + rB_{t-1} \dots \dots \dots (2bis)$$

avec :

- Bt = encours nominal de la dette en fin de période
- Dt = déficit budgétaire total pour la période t
- DPt = déficit primaire (avant paiement des intérêts de la dette publique)
- Gt = dépenses publiques

³³ JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) : "La Nouvelle Politique Economique en Afrique" EDICEF 1993 p 237.

T_t = recettes publiques

r = taux d'intérêt apparent sur la dette ($r = INT/B_{t-1}$, où INT représente les versements totaux d'intérêts durant la période considérée).

Ces équations excluant le remboursement du principal, les auteurs estiment que de nouveaux fonds sont toujours disponibles pour le pays emprunteur pour le financement du remboursement du capital, du moment que le service des intérêts est ponctuellement assuré. De plus, ils considèrent que la totalité du déficit budgétaire est financée par endettement, ce qui est exact si l'on considère le financement de la Banque Centrale comme une dette qui engendre le paiement d'intérêts.

En choisissant le rapport entre dette publique et PIB ($\beta = B/Y$) comme indicateur de l'importance de l'endettement, et après remplacement de D_t dans l'équation (1) par sa valeur, ils obtiennent pour les équations (1) et (2) la relation suivante:

$$\beta_t - \beta_{t-1} = \frac{DP}{Y_t} + \frac{(r-y)}{(1+y)} \beta_{t-1} \dots \dots (3)$$

avec y = taux de croissance du PIB.

Cette formulation a le mérite de décomposer la variation du ratio d'endettement (β) en deux éléments : d'une part l'élément dû au déficit primaire et d'autre part, l'endettement dû au poids de la dette extérieure qui est d'autant plus faible que le taux d'intérêt est faible et que le PIB croît rapidement.

Poursuivant leur analyse, JACQUEMOT et RAFFINOT ont pris comme norme une proportion constante (v) entre le déficit primaire DP et le PIB ; le ratio β tend alors vers une limite finie si le taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance.

Cette limite β^* s'écrit :

$$\beta^* = \frac{1+y}{y-r} v \dots \dots \dots (4)$$

Dans le cas contraire, on obtient une "explosion" de β sauf si l'on arrive à dégager un solde primaire positif supérieur au seuil sp^* tel que :

$$sp^* = \frac{r-y}{1+y} \beta_0 \dots \dots \dots (5)$$

Ce qui veut dire que, pour éviter "l'explosion" de la dette, il ne faut pas laisser croître le ratio d'endettement β_0 à un niveau trop élevé ; cette stabilisation sera d'autant plus facile que le taux d'intérêt est faible et la croissance du PIB, (y) élevée.

Pour les deux auteurs du modèle, le fait de considérer que l'Etat s'endette à l'extérieur modifie les données du problème: la première raison, selon eux, est qu'il ne suffit plus que l'Etat dispose de ressources budgétaires suffisantes pour assurer le service de la dette extérieure, mais il faut encore que le montant de ce service, réuni en monnaie locale, soit convertie en devises; leur deuxième raison tient du fait que le service de la dette extérieure constitue "une fuite en dehors du circuit économique" au même titre que les importations.

Pour traiter ce problème, ils proposent une façon simplifiée qui est connue sous le nom de *critère de Simonsen* selon lequel "la dette peut rester supportable tant que le

¹ D'après JACQUINOT (1971) op. cit. p. 202. Cette note est le fruit d'un ancien séminaire de l'Université de Paris.

² D'après JACQUINOT (1971) op. cit. p. 202.

taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance des exportations"³⁴. Donc, pour qu'un pays soit solvable, il faut alors qu'il soit en mesure de dégager des ressources en devises nécessaires pour rembourser sa dette extérieure immédiate et future.

✱ Les approches théoriques suggèrent généralement de rechercher les causes de l'endettement du côté des déficits interne (épargne-investissement) ou externe (balance courante). Toutefois, avec l'évolution de la recherche sur la question, il s'est avéré que ce schéma "classique" n'est guère pertinent, puisque certains autres facteurs jouent un rôle non négligeable tant au niveau du pays prêteur qu'à celui du pays emprunteur. Par ailleurs, selon Jacquemot (P) et Raffinot (M) (1993), l'essentiel de la dette extérieure africaine a été contractée au moment où les cours des matières premières étaient élevés, les recettes publiques abondantes et où, paradoxalement, les besoins en capitaux extérieurs n'étaient pas les plus importants.

De ce point de vue, le cas de la Côte d'Ivoire est typique: la dette extérieure a quadruplé entre 1976 et 1980, alors que les exportations connaissent une forte croissance (elles sont multipliées par 1,6 environ dans la même période); ce n'est qu'après 1984 que la croissance de la dette reprend, en liaison, cette fois-ci, avec la montée des déficits.

Les liens entre le degré d'endettement et certaines variables ont fait l'objet de recherches économiques menées par K.O.OJO (1989)³⁵ à partir d'une étude portant sur une trentaine de pays africains.

³⁴ D'après JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) op cit p 241 : Simonsen est le nom d'un ancien ministre des Finances brésilien.

³⁵ D'après JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) op cit p 245.

Par son modèle, il a démontré que le rapport encours de la dette/PIB (β) dans la période 1976-1984 pouvait être lié aux variables suivantes:

- la variation des exportations, x , définie comme l'écart-type des exportations en t , $t-1$, et $t-2$;
- le rapport des importations par rapport au PIB (m) ;
- le logarithme de la population ($Lpop$) et
- le taux de croissance du PIB (y).

Le test économétrique a donné le résultat ci-après :

$$\beta = -2,59 + 1,6x + 1,52m + 0,18Lpop - 0,05y$$

$$(0,51) \quad (0,13) \quad (0,79) \quad (0,22) \quad (0,002)$$

Les écarts-types sont entre parenthèses. Nombre d'observations : 265 $R^2 = 0,21$
 $F = 5,04$.

Ainsi, l'impact positif de l'instabilité des exportations sur la dette est mis en évidence, mais aussi celui de la dépendance des économies en produits importés et de la croissance de leur population. En revanche, le travail de K.O.OJO montre que la croissance du PIB a plutôt pour effet de réduire l'endettement.

Après cet examen des différents modèles, notre démarche, quant à ce qui concerne la méthodologie, s'inspirera de la combinaison du modèle de JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) (1993) et de celui de K.O. OJO (1989).

CHAPITRE III : METHODOLOGIE ET APPLICATIONS EMPIRIQUES

Les applications empiriques de notre étude seront précédées d'une description de la méthodologie que nous avons adoptée pour aboutir aux résultats qui seront exposés par la suite.

3.1. METHODOLOGIE

Notre souci étant de chercher à définir les raisons profondes de l'endettement extérieur du Bénin, notre démarche consistera, dans un premier temps, à vérifier lesquels des facteurs décrits plus haut, expliquent réellement l'investissement public dans ce pays. Ensuite, nous nous appuierons sur l'hypothèse que nous émettons à propos de la politique gouvernementale en matière d'investissement public pour déterminer les variables qui expliquent l'importance de la dette publique extérieure du Bénin.

Dans notre modèle, l'importance de l'endettement extérieur sera désignée par l'encours de la dette extérieure (ENCDET). Toutefois, en plus du PIB, d'autres variables dont certaines seront empruntées au modèle de K.O. OJO (1989), seront utilisées pour tenter d'expliquer le poids de l'endettement extérieur du Bénin. Il s'agit entre autres de la population et des recettes d'exportation.

Puisqu'il s'agit d'une dette publique, donc issue de prêts concessionnels, nous n'avons pas jugé très opportun d'inclure dans notre analyse, le taux d'intérêt qui est généralement constant pour les pays en développement, dont le Bénin.

L'application empirique s'effectuera au moyen du logiciel TSP et accessoirement de celui de LOTUS pour les différents tests statistiques :

- T-statistique pour vérifier la significativité des différentes variables,
- Durbin-Watson (DW) pour vérifier l'absence de relation entre les erreurs et les variables ; absence d'auto-corrélation,
- R^2 pour démontrer que les variables indépendantes (explicatives) expliquent réellement la variable dépendante (expliquée).

L'analyse de l'implication en matière de politique nous fournira les éléments nécessaires à nos recommandations.

Avant de définir notre modèle, nous allons émettre une hypothèse qui nous fournira des éléments d'information sur la finalité de politique béninoise en matière d'investissement public.

3.1.1. Hypothèse

La politique gouvernementale en matière d'investissement public (projets, grands travaux, entreprises publiques...) vise à satisfaire les besoins fondamentaux des populations à travers, prioritairement, l'accroissement de la production.

Pour y parvenir, l'Etat utilise les ressources financières aussi bien locales (épargne publique, avances de la Banque Centrale, crédit à l'économie), qu'étrangères (emprunts,

dons). Le recours au deuxième type de ressources est motivé par l'insuffisance de la principale composante du premier qu'est l'épargne publique.

Lorsque, à partir des emprunts (extérieurs pour la plupart) et des autres formes d'aide, cette épargne se constitue, son affectation est souvent entachée d'inefficacité et de mauvaise utilisation. Cette situation, par ricochet, conduit à l'endettement qui se matérialise, le plus souvent, par l'incapacité pour le Pays d'assurer le service de la dette et par l'accumulation des arriérés.

3.1.2. Le modèle

Pour spécifier notre hypothèse au moyen d'un modèle, nous partirons du fait évident qu'il existe un lien entre l'épargne et l'investissement (public ou privé).

En effet, la partie non consommée du revenu qui est épargnée est destinée à l'investissement. Puisque dans les pays en développement, l'épargne est toujours insuffisante pour le financement des investissements, le recours à d'autres formes de ressources telles que les recettes d'exportations, et les capitaux étrangers (emprunts, dons) devient incontournable.

Si nous nous ramenons à l'échelle de l'Etat, on peut alors écrire :

$$\text{INVPUB} = \text{INVPUB} (\text{EPUB}, \text{RXP}, \text{EMPRTS}, \text{DONS}) \quad (1)$$

avec $\text{INVPUB} =$ Investissement public

$\text{EPUB} =$ Epargne publique

RXP = Recettes d'exportations

EMPRTS = Emprunts

DONS = Dons

Par ailleurs, le financement par l'Etat, des projets d'infrastructures est motivé par le souci d'accroître le revenu national de l'année antérieure à travers la satisfaction des besoins de la population (emploi, éducation, santé, infrastructures routières, services).
Donc (1) devient :

$$\text{INVPUB} = \text{INVPUB} (\text{PIB}_{(-1)}, \text{EPUB}, \text{RXP}, \text{EMPRTS}, \text{DONS}) \quad (2)$$

avec : $\text{PIB}_{(-1)}$ = Produit intérieur brut de l'année antérieure et

POP = Population

En outre, le revenu national dépend de l'importance de la population qui prend part à sa répartition :

$$\text{PIB} = y \text{ POP} \quad (3)$$

avec : y = PIB par tête d'habitant

L'équation (2) devient alors :

$$\text{INVPUB} = \text{INVPUB} (\text{PIB}_{(-1)}, \text{POP}, \text{EPUB}, \text{RXP}, \text{EMPRTS}, \text{DONS}) \quad (4)$$

Toutefois, d'autres variables non moins importantes sont également prises en considération par l'Etat lorsque ce dernier veut exécuter ses différents projets. Il s'agit :

- du crédit à l'économie obtenu auprès des banques à partir de l'épargne du secteur privé (CE),
- des fonds que l'autorité monétaire, en l'occurrence la Banque centrale, met à la disposition du Gouvernement sous forme de crédit (CREDGVT).

Il faut souligner que l'Etat tient également compte des projets exécutés l'année antérieure donc décalés d'un an et de l'encours de la dette extérieure (ENCDET) pour déterminer l'importance des programmes à réaliser et les possibilités qui lui sont offertes en matière de ressources. C'est pourquoi notre analyse inclura non seulement les variables déjà énumérées, mais aussi celles qui viennent d'être identifiées auxquelles s'ajouteront les entreprises publiques (ENTPBL) qui ont absorbé une bonne partie des fonds destinés au financement des investissements publics.

La formulation définitive de l'équation (4) est la suivante :

$$\text{INVPUB} = \text{INVPUB}(\text{PIB}_{(-1)}, \text{POP}, \text{EPUB}, \text{RXP}, \text{EMPRTS}, \text{DONS}, \text{CE}, \text{CRDGVT}, \text{ENCDET}, \text{ENTPBL}) \quad (5)$$

$$\text{INVPUB} = a_0 + a_1 \text{PIB}_{(-1)} + a_2 \text{POP} + a_3 \text{EPUB} + a_4 \text{RXP} + a_5 \text{EMPRTS} + a_6 \text{DONS} + a_7 \text{CE} + a_8 \text{CRDGVT} + a_9 \text{ENCDET} + a_{10} \text{ENTPBL} + u_t$$

avec a_0 = investissement autonome

et $a_1 \dots a_{10}$ coefficients de chacune des variables explicatives.

En dehors de a_1 qui doit avoir un signe négatif, tous les autres coefficients auront un signe positif car au fur et à mesure que le revenu augmente, les besoins de l'Etat pour accroître la production à travers les investissements publics doivent, en principe connaître un ralentissement pour éviter le gaspillage des ressources.

Alors que les autres variables justifient, par leur augmentation, des besoins accrus de l'Etat pour le financement des investissements.

En raison de l'ampleur de l'intervention de l'Etat dans la vie économique du Bénin, une part non négligeable des fonds mobilisés pour le financement des investissements publics a été consacrée aux activités des entreprises publiques qui, par suite de mauvaise gestion, n'ont pas généré de ressources nécessaires pour, tout au moins, le remboursement des prêts contractés.

Ce phénomène, auquel s'ajoute l'insuffisance de l'épargne publique (donc l'importance des dépenses courantes ou l'insuffisance des recettes courantes) et des recettes d'exportations, explique l'endettement du Bénin qu'il est préférable d'exprimer par l'encours de la dette extérieure.

Si nous désignons par ENCDDET, l'encours de la dette extérieure et par :

- RXP, les recettes d'exportations,
- ENTPBL, la part de l'encours de la dette extérieure consacrée aux activités des Entreprises publiques,
- POP, la population béninoise,
- PIB, le produit intérieur brut
- DC, les dépenses courantes de l'Etat,
- RC, les recettes courantes de l'Etat.

L'endettement public extérieur du Bénin se formulera ainsi qu'il suit :

$$\text{ENCDDET} = \text{ENCDDET} (\text{RXP}, \text{ENTPBL}, \text{POP}, \text{PIB}, \text{DC}, \text{RC})$$

$$\text{ENCDDET} = b_0 + b_1 \text{RXP} + b_2 \text{ENTPBL} + b_3 \text{POP} + b_4 \text{PIB} + b_5 \text{DC} \quad (6)$$

ou alors

$$\text{ENCDDET} = b_0 + b_1 \text{RXP} + b_2 \text{ENTPBL} + b_3 \text{POP} + b_4 \text{PIB} + b_5 \text{RC} \dots \quad (6 \text{ bis})$$

Les signes des coefficients de chacune des variables explicatives devront refléter la manière dont elles influencent la variable dépendante.

Variables : RXP ENTPBL POP PIB DC RC

Signes : - + + - + -

Ainsi :

$b_1 < 0$: si les recettes d'exportations croissent d'année en année, elles contribueront à diminuer le poids de la dette.

$b_2 > 0$: les entreprises publiques n'ayant pas été rentables, tant que la part de la dette consacrée à leurs activités va croître d'une année à l'autre, la dette extérieure augmentera également.

$b_3 > 0$: si la population augmente sans que n'augmente dans le même temps le revenu national, le pays sera obligé de recourir aux emprunts pour faire face aux besoins de cette population, donc la dette s'alourdit.

$b_4 < 0$: si le revenu national augmente, le pays pourra dégager assez de ressources soit par voie fiscale, soit par voie monétaire pour faire face au service de la dette qui, de ce fait, contribuera amoindrir le fardeau de la dette.

$b_5 < 0$ (ou > 0) : si les recettes courantes de l'Etat augmentent (ou si les dépenses courantes de l'Etat diminuent) le pays pourra honorer ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et se soulager ainsi du poids de l'endettement.

3.1.3. Sources de données

Les publications de la Banque Mondiale (World Tables, World Debts Tables), du Fonds monétaire international (International Financial Statistics Yearbook, Central Government Finance Statistics) et du système des Nations Unies serviront, en priorité pour la collecte des données.

Par ailleurs, certaines publications béninoises seront d'une grande utilité pour fournir de particulières et récentes informations tant sur la situation économique du pays que sur le programme d'investissement public qui, du reste figurent rarement dans les ouvrages des Institutions de Breton Woods.

En outre, les recherches effectuées au niveau du Ministère du plan et de la Restructuration Economique et les résultats des entretiens avec les responsables des services compétents de ce ministère constitueront également nos sources de données.

Toutefois, face aux problèmes relatifs à la non concordance des données auxquels nous serons confrontés, nous opérerons les correctifs nécessaires afin que les résultats de l'analyse puissent être le plus proches possible de la réalité.

3.2. Tests Econométriques

Les tests économétriques reposeront d'une part sur l'hypothèse ci-dessus émise qui concerne le sous-bassement de la politique gouvernementale en matière d'investissement public et d'autre part sur les variables du modèle formulé dans la méthodologie.

Les éléments qui conditionnent le poids de l'endettement extérieur du Bénin seront pris en compte dans le cadre de l'exploitation de ces résultats en vue des propositions concrètes en faveur d'une politique nationale d'endettement.

Pour des raisons pratiques et dans le souci de fournir des résultats facilement interprétables, nous avons utilisé la fonction logarithme pour chacune des fonctions à

tester en vue d'obtenir les élasticités de chacune des variables explicatives par rapport aux variables dépendantes.

3.2.1. Fonction d'investissement public

Variable dépendante ou à expliquer

- Investissements publics réalisés (INV PUB)

Variables indépendantes ou explicatives

- Le produit intérieur brut, décalé d'un an [PIB(-1)]
- L'épargne publique (EPUB)
- Les recettes d'exportations (RXP)
- Les ressources provenant de l'aide extérieure : emprunts (EMPRTS) et Dons. En raison du fait que notre collecte de données en ce qui concerne particulièrement les dons n'a pas pu couvrir toute la période de notre analyse, seule la variable relative aux emprunts a été retenue.
- La population (POP)
- Les crédits à l'économie (CE)
- Les crédits au gouvernement (CREDGVT)
- Les investissements réalisés l'année antérieure, c'est-à-dire décalés d'un an : [INV PUB(-1)]
- L'encours de la dette extérieure (ENCDET)
- Les montants (constituant la part de l'encours de la dette extérieure) consacrés aux activités des entreprises publiques (ENTPBL).

3.2.2. Fonction d'Endettement Public Extérieur

Variable dépendante ou à expliquer

- L'encours de la dette extérieure : ENCDET

Variable indépendantes ou explicatives

- Les recettes d'exportations (RXP)
- La part de l'encours de la dette extérieure, consacrée aux activités des entreprises publiques (ENTPBL)
- La population (POP)
- Le produit intérieur brut (PIB)
- Les dépenses courantes de l'Etat (DC)
- Les recettes courantes de l'Etat (RC)

3.3. RESULTATS

En raison des contraintes liées à la collecte des données, les tests économétriques ont été réalisés sur la période allant de 1978 à 1992. Toutefois, en vue d'approfondir l'analyse, nous avons également pris en considération la sous-période 1978-1989/1990 qui prend en compte les années relatives à la forte étatisation des secteurs productifs de l'économie béninoise et à son déclin.

Les résultats sont les suivants, par éléments du modèle :

3.3.1. Investissement public : INVPUB

Période 1978-1992

Variables	C	LPIB ₍₋₁₎	LEMPRTS	LPOP	LENTPBL	LCRDGV T
Coefficients	1,87	2,87	0,29	-3,66	-0,36	0,31
T-statistique (en valeurs absolues)	(0,14)	(1,16)	(3,05)	(1,45)	(1,01)	(0,82)

$$R^2 = 62 \%$$

$$DW = 2,72$$

$$F = 2,68$$

La faiblesse de la valeur du coefficient de détermination (R^2) qui devrait fournir le degré de validité de l'ajustement d'une part et d'autre part l'absence de significativité des 4/5 des variables explicatives nous ont conduit à opérer d'autres tests, en rejetant, cette fois-ci, la variable relative au PIB décalé. L'adoption de celle relative au PIB de l'année en cours fournit le résultat suivant :

Variables	C	LPIB	LEMPRTS	LPOP	LENTPBL	LCRDGV T
Coefficients	-10,23	5,79	0,42	-7,11	-0,45	0,55
T-statistique (en valeurs absolues)	(0,86)	(2,55)	(5,03)	(3,03)	(1,99)	(1,9)

$$R^2 = 76,29 \%$$

$$DW = 2,64$$

$$F = 5,79$$

La valeur du coefficient de détermination (R^2) nous montre que les emprunts extérieurs (EMPRTS), le PIB et la population (POP), les entreprises publiques

(ENTPBL) et le crédit au gouvernement (CRDGVT) expliquent à 76,29 % l'investissement public au Bénin pendant la période allant de 1978 à 1992, avec un seuil de significativité de 30 %.

La validité du test est également mise en évidence par la quasi absence d'auto-corrélation linéaire d'ordre 1 sur les erreurs (DW = 2,6).

Toutefois, il existe un sens inverse de variation entre l'investissement public et certaines variables explicatives. C'est le cas de la population et des entreprises publiques dont les coefficients sont affectés du signe négatif.

Par ailleurs, tenant compte des valeurs absolues des T-statistiques, nous pouvons dire, par ordre d'importance, que ce sont : les emprunts (5,03), la population (3,03) et le PIB (2,55) qui influencent, mieux que les autres variables, l'investissement public, au cours de la période considérée.

La forte valeur (quoique négative) de la constante témoigne de l'existence d'autres variables qui influencent, mais faiblement, l'investissement public.

Période 1978-1989

Variables	C	LPIB	LEMPRTS	LPOP	LENTPBL	LCRDGVT
Coefficients	2,29	6,58	0,44	-10,43	-0,64	1,2
T-statistique (en valeurs absolues)	(0,18)	(3,14)	(5,96)	(4,18)	(2,97)	(3,23)

$$R^2 = 88,15 \%$$

$$DW = 2,68$$

$$F = 8,93$$

Pour cette sous-période de notre analyse, le résultat est intéressant quant à la validité de l'ajustement et du test, ainsi qu'au vu des valeurs du T-statistique et du seuil de significativité qui est identique à celui de la période globale (30 %).

De même, on remarque que ce sont les mêmes variables qui expliquent l'investissement public, mais, cette fois-ci, à un degré plus élevé (les valeurs du T-statistique sont plus élevées sauf au niveau de la constante).

En effet, tenant compte de la valeur T-statistique, la variable relative au crédit du gouvernement (LCRDGVT) explique mieux que pendant la période globale et plus que le PIB, l'investissement public. Quant à la constante, elle a changé de signe, gardant ainsi celui de la variable dépendante (INV PUB) et son influence, de par sa valeur (environ cinq fois moins) et celle du T-statistique, est moins prononcée sur l'investissement public.

En ce qui concerne le signe des coefficients de chaque variable, seules les variables relatives aux emprunts (LEMPRTS), aux entreprises publiques (LENTPBL) et au crédit du gouvernement (LCRDGVT) sont affectées des signes prévus.

3.3.2. Endettement public extérieur : ENCDDET

Période 1978-1992

Variabes	C	LRXP	LENTPBL	LPOP	LPIB	LDC
Coefficients	-2,12	0,15	0,61	2,44	-1,33	0,27
T-statistique (en valeurs absolues)	(0,26)	(2,12)	(4,72)	(1,62)	(0,94)	(0,92)

$$R^2 = 97,88 \%$$

$$DW = 1,63$$

$$F = 83,34$$

Au vu de la valeur du coefficient de détermination (R^2) et de celle qui rend compte de l'absence de corrélation (DW), nous pouvons conclure que le résultat du test est acceptable avec un seuil de significativité de 20 %.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que les dépenses courantes et le PIB n'expliquent pas correctement l'importance de l'endettement extérieur, les valeurs du T-statistique à leurs niveaux respectifs étant très faibles : (0,92) pour les dépenses courantes et (0,94) pour le PIB. Quant à la population, elle influe faiblement sur l'importance de la dette : T-statistique = (1,62).

Par contre, l'on peut aisément percevoir la grande significativité de la variable relative aux parts de l'encours de la dette extérieure consacrées aux activités des entreprises publiques [T-statistiques = (4,72)]. La significativité des recettes d'exportations (RXP) n'est également pas négligeable dans l'importance de la dette extérieure [T-statistique = (1,62)] au cours de la période 1978-1992.

Période 1978-1989

Variabes	C	LRXP	LENTPBL	LPOP	LPIB	LRC
Coefficients	-13,69	0,11	0,46	3,08	-0,81	0,44
T-statistique (en valeurs absolues)	(1,55)	(1,53)	(2,81)	(2,02)	(0,56)	(1,6)

$$R^2 = 98,31 \%$$

$$DW = 1,83$$

$$F = 69,82$$

Pendant cette sous-période et, par rapport à la période globale couverte par notre analyse, on constate que l'influence des entreprises publiques et celle des recettes

d'exportation sur le poids de l'endettement extérieur a baissé, en raison de la valeur du T-statistique à leurs niveaux respectifs (2,81) et (1,53) contre (4,72) et (2,12) dans le cas précédent.

On remarque également que l'importance de la population [T-statistique = (2,02)] est plus significative. Il en est de même de celle des recettes courantes de l'Etat par rapport à celle des dépenses courantes de l'Etat [T-statistique = (1,6)].

Quant à la constante, son importance s'est accrue par rapport à la période globale, dans l'explication de l'endettement extérieur.

En ce qui concerne le signe, les coefficients de quatre sur les six variables explicatives testées ont été affectés des signes prévus : il s'agit de ENTPBL, POP, PIB et DC.

Toutefois, le résultat est significatif car son seuil de significativité est de 20 %.

3.4. INTERPRETATION DES RESULTATS

Pendant la période de 1978 à 1992, l'amélioration de la production, loin d'être la conséquence de l'augmentation de l'investissement public, en est plutôt l'une des causes, car l'accroissement du PIB de 1 % provoque une hausse des investissements publics de 5,8 %. Or, en principe, au fur et à mesure que la production s'améliore, l'Etat devrait ralentir, dans une proportion raisonnable, ses investissements dans les secteurs purement productifs pour orienter ses financements vers les secteurs sociaux (santé, éducation...)

afin de permettre à la population qui ne cesse de croître de profiter des revenus additionnels issus de l'augmentation de la production au niveau national ; ce qui, en principe, devrait contribuer à ralentir les effets la pression démographique. Mais, rien n'en a été puisque c'est surtout pendant la période 1978-1989 que le constat est évident. En effet, lorsque la population croît de 1 %, les investissements publics diminuent de 10,4 %.

Ce phénomène traduit la situation dans laquelle évoluait la politique économique béninoise qui a été caractérisée, surtout au cours des années 70 et 80, par une forte étatisation où la grande partie des crédits obtenus soit auprès de l'autorité monétaire, soit dans le secteur privé (d'importance très négligeable) était utilisée pour créer et faire fonctionner les entreprises publiques issues aussi bien des nationalisations des sociétés privées que des créations des sociétés d'état et provinciales.

Ceci s'explique d'ailleurs par le fait que l'augmentation de 1 % de la part de la dette publique consacrée aux activités des entreprises publiques provoque une diminution de 0,64 % (surtout en 1978-1989) des fonds destinés à mettre en place des infrastructures. Le fait évident à cette époque est que tous (ou presque) les travaux d'infrastructures (construction de routes, d'écoles, de centres de santé) étaient exécutés par des sociétés d'Etat qui les réalisaient depuis les études préliminaires (au cas où il y en avait) jusqu'à la finition, en passant par les études techniques de contrôle. Quand bien même l'influence de ces entreprises sur les investissements publics est moins prononcée que celle de certaines autres variables c'est que quelques unes de leurs réalisations s'effectuaient sur autofinancement de telle sorte qu'elles ne pouvaient, à certains moments recourir aux ressources du trésor public que pour leurs fonds de roulement.

De même, au cours des décennies 70 et 80, l'amélioration de la production provient beaucoup plus de la volonté des populations qui étaient galvanisées, par le principe de "comptons d'abord sur nos propres forces" à l'époque en vigueur et qui a permis la mise en place de beaucoup d'infrastructures socio-économiques. En effet, chaque localité s'occupait de la construction des pistes qui devraient permettre l'écoulement de ses produits vers le marché de la localité voisine ; ses habitants s'organisaient pour la construction des centres communaux de santé. Par ailleurs, des champs collectifs étaient instaurés au niveau tant des localités que des services.

Pendant tout ce temps, les ressources disponibles étaient utilisées pour la création de sociétés d'Etat avec un personnel pléthorique et pour contribuer à mettre en place des grands projets qui se sont révélés par la suite comme de véritables "éléphants blancs". C'est d'ailleurs ce qui explique, en grande partie, l'endettement extérieur du Bénin.

En effet, l'augmentation des ressources de l'Etat à travers une amélioration des recettes courantes et une entrée importante de capitaux étrangers au moyen de l'aide extérieure ayant été consacrée en grande partie aux entreprises publiques, ces dernières devraient, en principe générer des fonds qui auraient pu servir à assurer le service de la dette. Mais, la croissance espérée de la production et l'amélioration de la rentabilité des investissements publics réalisés n'ont pas été obtenues. De même, le coton, constituant le principal produit d'exportation, le financement de sa filière fait l'objet d'une attention soutenue dans les négociations avec les partenaires au développement en vue d'accroître les ressources dans ce secteur. Lorsque les recettes d'exportations augmentent et que, dans le même temps, on enregistre une moindre croissance du PIB, l'on assiste à l'évidence de l'influence positive du rapport recettes d'exportations/PIB sur l'importance de la dette extérieure. On note d'ailleurs une légère accentuation de ce phénomène

jusqu'au début des années 90. En effet, dans les années 70 et 80, lorsque RXP augmente de 1 % ENCDET augmente également de 0,11 %, par ailleurs, pendant la période 1978-1992, lorsque RXP croît de 1 %, le poids de l'endettement s'alourdit de 0,15 %.

Le redressement de la situation ainsi décrite passe par la prise en compte de chacun des facteurs qui expliquent l'endettement extérieur et l'investissement public afin que des propositions concrètes soient faites.

Les propositions iront dans le sens d'une restructuration de l'économie nationale, des actions énergiques dans le domaine de la population et ses composantes (santé, éducation) et la mobilisation de l'épargne locale.

CHAPITRE IV : RECOMMANDATIONS

En marge des séries de négociations qu'il a engagées dans le cadre du rééchelonnement et de la remise d'une partie ou de la totalité de sa dette extérieure, le Bénin doit se tourner vers sa propre économie afin d'exploiter toutes les opportunités qui s'offrent à lui en matière de mobilisation de l'épargne locale pour le financement de son développement.

Ainsi, non seulement les fonds acquis à partir des emprunts internes profiteront aux populations à travers la bonne affectation qui en sera faite, mais également le service de cette forme de dette sera assuré en monnaie locale.

C'est donc au sein même de sa propre économie que le Bénin devra trouver l'essentiel des ressources nécessaires au financement de son développement, l'aide étrangère qui ne devra alors constituer qu'un appoint n'aura de chance d'être efficace que si elle complète les moyens de financement que le Pays est en mesure de prélever sur ses propres ressources.

A cet effet, une politique d'endettement pour le Bénin devra prendre en compte la restructuration de l'économie, l'intervention dans le domaine de la population et la mobilisation de l'épargne locale.

4.1. RESTRUCTURATION DE L'ECONOMIE

IL est généralement admis qu'une économie sous-développée, comme celle du Bénin, se caractérise par sa désarticulation interne, sa forte extraversion et la nature dépendante du rapport entre le secteur moderne et le secteur traditionnel.

Cette situation impose au Bénin, la mise en oeuvre d'une politique de restructuration économique qui confère à l'accumulation une dynamique autonome.

Cette politique implique que la logique de fonctionnement jusque-là déterminée par la projection des préférences de structures externes réponde désormais aux besoins internes de l'économie. Il s'agira alors de transformer les structures actuelles de production afin que le marché intérieur détermine une véritable base du système productif.

A cet effet, l'allocation des ressources doit viser à subvenir aux besoins de la population, de manière à élargir la demande intérieure, laquelle devra entraîner une diversification du système productif afin de résorber les grands déséquilibres.

- Promotion de l'exportation

Il importe d'opérer des choix de spécialisation à travers l'articulation devant lier l'agriculture à l'industrie.

Ainsi, dans le domaine agricole, il s'agira de redéfinir la nature des structures à mettre en place qui soient fondées en priorité sur les besoins locaux. La nouvelle

politique agricole devra s'orienter en priorité vers la production des biens dont la demande est à la mesure de l'évolution démographique, laquelle doit servir de base au choix des secteurs industriels à développer, de manière à rendre l'économie autonome et non autarcique, puisqu'elle s'intéressera au système mondial d'échanges par l'exportation des produits transformés. La bonne maîtrise des exportations se traduira par l'acquisition des devises nécessaires pour assurer le service de la dette et se passer à plus ou moins long terme des emprunts extérieurs.

C'est pourquoi l'investissement devra s'orienter en priorité vers les activités de recherche-développement pour améliorer la qualité et la quantité de la culture du coton qui, pour l'instant est le seul et important produit d'exportation et de promouvoir d'autres types de cultures d'exportation en vue de leur transformation sur place.

Une telle transformation du système productif a toutes les chances de réussir si l'actuelle politique de désengagement progressif de l'Etat de certains secteurs productifs au profit du secteur privé se poursuit pour déboucher sur une réelle économie de marché où les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Petites et Moyennes Industries (PMI) feront l'objet d'une attention particulière quant à leur promotion et à l'application en leur faveur, des différentes mesures d'incitation prises pour encourager le secteur privé et l'entreprenariat.

- Réforme du secteur des entreprises publiques

Puisque malgré les mesures de privatisation entreprises, certaines activités resteront encore placées dans le giron de l'Etat, la réalisation des plans de redressement des entreprises publiques devra constituer un enjeu décisif. A cet effet, certaines mesures

devront être prises et viseront à rétablir les équilibres financiers internes, développer des capacités de management, mettre en place des instruments de mesure des performances.

Dans la perspective de rationaliser les relations Etat-entreprises, il s'agira, d'une part, d'introduire au sein des entreprises, des critères de gestion qui permettront de les orienter vers la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Pays, et d'autre part, de généraliser l'établissement des relations contractuelles entre l'Etat et l'entreprise par le moyen des contrats-plans.

Les règles de gestion des entreprises publiques devront viser à faire reculer le gaspillage, la sous-utilisation des capacités de production, le suremploi, le détournement de leur objet, des capitaux et des ressources.

Le critère à privilégier devra être celui de la maximisation du ratio valeur ajoutée sur capital matériel et financier avancé (VA/C). En effet, le capital doit être économisé, la valeur ajoutée (qui caractérise le mieux la contribution de l'entreprise à la richesse nationale) sous la forme d'augmentation de salaires, de prélèvements sociaux et de bénéfices devra s'élever.

Une attention particulière devra notamment être accordée aux coûts d'organisation dans la formation du coût global de production. Ces coûts concernent les salaires de la maîtrise et des services tertiaires qui ne sont pas directement liés à la production, les coûts financiers et les coûts de l'information (collecte, circulation, diffusion).

Le ratio performances (chiffres d'affaires ou valeur ajoutée) sur coûts d'organisation devra constituer un indicateur intéressant car il peut révéler des niveaux hiérarchiques trop nombreux, des services trop étoffés, des techniques de gestion obsolètes, une mauvaise organisation des responsabilités (circuits de décision trop longs,

procédures administratives lourdes...), ou encore, un champ d'intervention trop vaste représentant des coûts de gestion élevés par rapport aux gains.

En ce qui concerne les contrats plans, les entreprises doivent se situer dans un processus de négociation avec l'Etat, à l'instar de la procédure du "contrat plan" (ou "contrat de performance") qui a été expérimenté au Sénégal et au Cameroun. Il s'agit d'un accord entre l'Etat et une entreprise autour de la réalisation, sur une période donnée (3 à 5 ans), d'un certain nombre d'objectifs. Il a comme préalable, le rétablissement de la bonne santé de l'entreprise et repose, en général, sur une programmation des objectifs quantifiés de l'entreprise et sur des critères de performance susceptibles d'être évalués périodiquement. En contrepartie, des aides de l'Etat sous forme de moyens financiers et d'avantages divers lui sont accordées.

L'efficacité de cette procédure reposera sur certains principes :

- il ne doit pas s'agir de simples mécanismes de transferts au profit des entreprises au titre de leur mission de service public sans obligations de performances en contrepartie ;
- le contrôle du respect des termes du contrat doit être systématique et exécuté par un centre de décision unique (Inspection d'Etat, Contrôle financier).

- Organisation du secteur informel

L'Etat devra éviter d'entraver les activités de ce secteur qui, par ailleurs, fournissent l'essentiel de l'emploi dans les services et la production des biens qui, le plus souvent, remédient à la carence des services publics: transports urbains, ramassage des ordures ménagères, gardiennage des lieux publics et des entreprises du secteur privé,

approvisionnement en combustibles (charbon, bois). Ce secteur étant considéré comme celui où se manifestent le plus de dynamisme entrepreneurial, la flexibilité et la capacité d'adaptation à la demande intérieure réelle et la rigueur implacable du recouvrement des créances au comptant, une politique dans ce domaine devra être orientée dans trois directions :

- des actions de formation professionnelle en vue d'améliorer les connaissances techniques et de gestion ;
- des aides à la constitution du capital en vue d'introduire un équipement de base susceptible d'améliorer la productivité ou de réaliser un investissement immobilier minimum ; il s'agira le plus souvent de prêts à faible taux d'intérêt accordés par des organismes spécialisés bénéficiant de garanties particulières (caution mutuelle, fonds de garantie) ;
- des initiatives au niveau de la commercialisation, notamment par la création de coopératives capables d'organiser une sous-traitance avec une industrie ou de regrouper les productions de plusieurs artisans en vue de les commercialiser en direction des marchés locaux ou vers l'étranger.

Pour Gérard NIHAN (1980)³⁶, l'aide dans ce domaine, "doit porter en priorité sur les activités révélant un certain esprit d'entreprise, possédant un capital et pouvant présenter un potentiel d'offre d'emplois".

A cet effet, des projets peuvent être initiés en faveur de la micro-entreprise à travers la création de zones d'ateliers bénéficiant de l'équipement minimal en eau et électricité, services d'aide à la gestion et de conseil technologique etc...

³⁶ Cité par JACQUEMOT (P) et RAFFINOT (M) (1993) op cit p 118.

C'est de ce processus de restructuration que profitera l'Etat pour financer, en partie, le développement économique à travers les taxes et divers impôts que verseront les entreprises au Trésor Public.

4.2. INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE LA POPULATION

L'Etat devra être conscient du fait qu'un fort taux de croissance démographique contrarie les efforts en vue d'une meilleure répartition des revenus parce qu'il est difficile d'améliorer le sort des démunis tout en essayant de faire face à une augmentation de la population ; la difficulté est évidente en ce qui concerne la promotion de l'emploi en milieu urbain, en dehors du secteur informel. Ceci rend alors nécessaire une politique de population adaptée, malgré les difficultés qui seront rencontrées pour la faire accepter et qui découragent, le plus souvent, les bailleurs de fonds d'entreprendre des actions de grande ampleur.

En matière de santé, la formulation d'une politique adaptée au contexte de crise des finances publiques suppose l'identification des priorités, la détermination des objectifs et le choix des instruments pour servir la politique ainsi définie.

La mise en oeuvre de cette politique devra tenir compte de la réponse à apporter à chacune des trois préoccupations ci-après, qui sont étroitement liées :

- la part respective des ressources disponibles qu'il faut allouer aux actions de prévention (éducation, hygiène, vaccination...) et aux actions médicales curatives ;
- l'efficacité comparée des systèmes centralisés et des systèmes décentralisés ;

le moyen de faire supporter le financement du système de santé soit par l'impôt, soit par l'assurance-maladie ou directement en contrepartie de la prestation.

Dans le domaine de l'éducation et en raison du manque de moyens dont l'Etat fait face de nos jours, d'autres sources qui doivent être exploitées devront viser à :

- augmenter, par redéploiement des dépenses militaires, le budget de l'éducation en affectant le surplus ainsi obtenu à l'enseignement primaire ;
- contenir les dépenses d'administration et redéployer, si possible vers les tâches éducatives, les employés en excédent ;
- maîtriser les dépenses de transfert et de bourses par l'instauration de procédures sélectives fondées exclusivement sur le mérite et la situation sociale ;
- améliorer la formation des maîtres autant dans les écoles normales que par des procédures de formation continue ;
- agir sur les taux d'encadrement des élèves par des classes à double vocation dans les zones à forte densité scolaire et par des classes à cours multiples (multigrades) dans les zones à faible densité de manière à optimiser le rapport élèves-maîtres.

A partir du moment où ces différentes conditions seront remplies tant en matière de formulation d'une politique de population que par des mesures énergiques dans les domaines de la santé et de l'éducation, la production nationale pourra alors enregistrer une réelle croissance soutenue et auto-entretenu. Ceci implique une franche volonté politique de la part des pouvoirs publics pour la prise de décisions nécessaires à cet effet.

Alors, les possibilités d'un financement interne de l'économie à partir de l'épargne intérieure s'imposent et méritent d'être exploitées.

4.3. MOBILISATION DE L'EPARGNE LOCALE

Pour contracter un emprunt, un pays doit être en mesure de préparer et d'exécuter des projets d'investissement rentables afin de pouvoir maintenir sa capacité de remboursement.

Toutefois, en matière de gestion de la dette intérieure, la préoccupation principale concerne le placement de l'emprunt, c'est-à-dire, à qui emprunter et avec quelles conséquences pour l'économie.

Pour placer un emprunt intérieur, le Bénin peut s'adresser au secteur public et aux institutions du secteur privé à caractère financier qui mettront à sa disposition, leurs encaisses oasives.

La première catégorie d'emprunteurs potentiels pourrait être constituée de certains offices étatiques dont les ressources peuvent faire l'objet d'un recyclage de la part de l'Etat qui les utilisera pour financer des projets du domaine de l'équipement dont le produit servirait, à moyen terme, à assurer le remboursement des fonds. Les intérêts qui seront versés serviront aux institutions prêteuses à augmenter leurs ressources. Ces institutions pourraient être la Caisse Nationale d'Epargne, l'Office Béninois de Sécurité Sociale et le Fonds National de Retraite.

Quant à la deuxième catégorie d'institutions qui pourraient regrouper des sources potentielles d'emprunt à long terme, elle concernent les sociétés d'Etat telles que la Loterie Nationale du Bénin et la Société Nationale d'Assurance et de Réassurance qui manipulent d'importantes ressources et dont les fonds peuvent servir au financement des projets d'envergures plus grandes telles que les infrastructures et le bâtiment.

De même, l'Etat devra tenir compte de l'existence des mécanismes traditionnels de collecte des fonds communément appelés "tontines" qui, de nos jours, constituent de véritables créneaux pour la grande partie de la population en matière d'épargne³⁷. Ces structures qui méritent d'être recensées et organisées pourront servir de relais efficaces pour les banques qui accueilleront leurs fonds avec des intérêts créditeurs assez attrayants. Les ressources ainsi mobilisées pourront par la suite être injectées dans l'économie au moyen des prêts soit à l'Etat pour les investissements publics soit au profit des opérateurs économiques privés.

Toutefois, le Bénin pourrait recourir à la Banque Centrale, la BCEAO, qui est généralement reconnue comme étant la source d'emprunt public la plus expansionniste, non seulement parce qu'elle peut puiser sur ses propres ressources propres, mais également parce que les fonds qu'elle prête à l'Etat peuvent servir à augmenter les réserves des banques commerciales, permettant ainsi à ces dernières de multiplier leurs opérations de crédit.

Si la possibilité s'offre ainsi à l'Etat de choisir des solutions de financement mixtes alliant accroissement de pression fiscale, endettement nouveau et création monétaire, il sera très vite confronté au problème de l'inflation qui, par ses effets, peut conduire les responsables de la politique économique à abandonner cette solution. C'est alors qu'émergera une solution paradoxale dans laquelle l'Etat, contraint aux déficits publics en même temps qu'à la nécessité de contrôler la masse monétaire en circulation, verra

³⁷ Selon la Revue Trimestrielle d'Economie "Le Marché Béninois" N°003 Décembre-Janvier-Février 1992/1993, "les chiffres indiquent qu'environ 100 milliards FCFA sont aujourd'hui en dépôt dans les quatre nouvelles banques du Bénin, la Bank Of Africa (BOA) ayant, à elle seule, plus de 40 milliards FCFA de dépôt."

son choix de financement se restreindre à la combinaison (lorsqu'elle est possible ou acceptée) de l'impôt et de l'emprunt.

Face à cette alternative difficilement concevable, l'Etat devra gérer avec beaucoup de tact et de dynamisme, le débat sur le principe dit de "l'équivalence impôt/emprunt"³⁸ dont l'objet est de montrer, à travers ce principe, qu'il est préférable, en période de ralentissement de croissance sous contrainte de forte inflation, de financer des déficits nécessairement accrus par l'emprunt plutôt que par des impôts susceptibles de pénaliser l'acte d'investissement, de production, d'échange ou de travail.

Ainsi, indépendamment de sa validité supposée ou rejetée, le postulat d'équivalence rencontre des limites lorsque la charge de la dette inscrite au budget dépasse sensiblement, à elle seule, le montant du déficit consenti. Il s'agira alors d'opérer une distinction entre déficit "hors charge de la dette" et déficit "charge de la dette comprise". Si le solde "hors dette" est positif, cela signifie, sous hypothèse de législation fiscale inchangée, que l'accroissement de l'assiette des prélèvements (et donc de la richesse produite) permet d'assumer tout ou partie de la charge de la dette antérieurement contractée.

Si l'endettement s'est réalisé sur titres négociables, l'Etat devra se garder d'accorder trop rapidement sa confiance au principe de l'équivalence qui, en cas d'excès dans ce sens, pourrait bien le contraindre à revenir sur le postulat du "trop d'impôts"

³⁸ Ce débat est né à partir des travaux de Robert J. BARRO qui prolonge l'énoncé initial de David RICARDO par l'apport d'une hypothèse d'anticipation rationnelle "altruiste". (Cf Problèmes Economiques art cité p 16).

dans la mesure où surgit celui de "l'insoutenabilité" de la dette publique (DIETCH-GARNIER, 1989)³⁹.

La soutenabilité, selon BLANCHARD et alli (1990), exprime l'effort qui devra être consenti dans le future pour éponger l'endettement contracté dans le passé sous deux hypothèses :

- l'Etat honore effectivement ses dettes (pas de dette perpétuelle) ;
- l'Etat ne fait pas appel à l'inflation pour provoquer l'érosion de la dette.

L'objectif est donc de savoir quelles sont les contraintes imposées à la politique budgétaire future pou éponger la dette en partie ou en totalité. La résorption progressive de la dette suppose que les pouvoirs publics présentent des budgets "hors dette" successifs excédentaires. Le tout est alors de définir les modalités du retour à l'équilibre du financement public.

Certes, la production d'excédents budgétaires peut s'obtenir soit par une réduction des dépenses, soit par une augmentation des prélèvements futurs, soit encore par une combinaison des deux. Toutefois, le contexte de la faiblesse de la croissance et de l'inflation conduit plutôt à envisager des solutions qui vont dans le sens d'une action sur les prélèvements compte tenu de la place considérable qu'occupent les dépenses de reconduction dans les budgets publics.

³⁹ Voir "Problèmes Economiques" art cité p 17.

La première opération consistera à anticiper l'importance de l'écart ($\gamma = r - \theta$) entre le taux d'intérêt réel (r) et le taux de croissance du PIB (θ) dont dépend l'évolution de la dette en termes réels :

si $\gamma < 0$, il ne sera pas nécessaire de dégager des excédents "primaires" (hors dette) puisque le rapport dette/PIB en termes réels diminue au fil des ans selon un taux égal à $(\theta - \gamma)$.

si $\gamma > 0$, c'est-à-dire que si le taux réel prévisible est supérieur au taux de croissance prévisible, il faut envisager une révision du taux global d'imposition susceptible de compenser les effets à terme de la supériorité du taux d'intérêt réel sur le taux de croissance. On calcule alors le taux de prélèvements obligatoires capable de satisfaire l'objectif défini : c'est "le taux soutenable".⁴⁰

Il est nécessaire de faire remarquer que ces différents outils préconisés dans le cadre de la mobilisation de l'épargne locale en vue du financement de l'économie nationale devront faire l'objet d'une manipulation délicate et mûrement concertée.

⁴⁰ Pour le calcul de ce taux, se référer à BLANCHARD O. et alii, "La Soutenabilité de la Politique Budgétaire: Nouvelles Réponses à une Question Ancienne." in Revue Economique de l'OCDE, n° 15, 1990.

CONCLUSION

En conclusion, la mise en œuvre d'une politique économique bien conçue qui prenne en compte les présentes recommandations contribuera à réduire, dans une proportion non négligeable, la dette extérieure à travers une augmentation des recettes d'exportation, un accroissement de l'épargne publique (donc une baisse des dépenses courantes), une forte réduction du nombre des entreprises publiques au profit d'un entrepreneuriat privé florissant.

Toutefois, cette option d'endettement intérieur ne pourra connaître un réel succès que si la confiance s'établit entre l'Etat et ses divers partenaires quant à l'affectation des ressources ainsi mobilisées à des activités réellement productives. En effet, il apparaît peu raisonnable d'emprunter lorsque les réalisations qui seront entreprises ne présentent qu'un impact aléatoire ou très diffus sur la croissance sans générer de recettes publiques ou en devises.

Il faudra aussi éviter que se produise une fuite dans le surendettement en cas de boom des recettes d'exportations. Il est alors essentiel qu'une partie des recettes non attendues soit placée dans un fonds qui permette, sur le long terme, de s'assurer une croissance régulière des dépenses publiques, en liaison avec les investissements entrepris.

Sur le plan technique, il est nécessaire que les projections du court terme qui visent à éclaircir les prises de décisions économiques puissent être complétées par des évolutions de plus long terme, permettant d'évaluer toutes les conséquences des choix actuels.

Sur le plan stratégique, cette observation implique que le problème de l'endettement du Bénin ne doit être traité isolément et indépendamment de sa politique économique générale.

ANNEXE 1	:	Chiffres de base 1971-1974
ANNEXE 2	:	Réalisation du Programme d'Investissements Publics
ANNEXE 3	:	Financement du PIB par secteur
ANNEXE 4	:	Evolution de l'endettement 1965 et 1967
ANNEXE 5	:	Financement du PIB par secteur
ANNEXE 6	:	Investissements publics 1971-1974
ANNEXE 7	:	Investissements des Entreprises Privées par secteur de l'économie, 1967-1971
ANNEXE 8	:	Taux d'investissement Public
ANNEXE 9	:	Quelques indicateurs
ANNEXE 10	:	Parti du PIB dans l'investissement total 1965-1967
ANNEXE 11	:	Résultats des études économiques

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Chiffres d'affaires 1971-1979
- ANNEXE 2 : Réalisation du Programme d'Investissement Public
- ANNEXE 3 : Financement du PIP par source
- ANNEXE 4 : Evolution de Emprunts entre 1985 et 1992
- ANNEXE 5 : Financement du PIP par secteur
- ANNEXE 6 : Investissements totaux 1971-1979
- ANNEXE 7 : Investissements des Entreprises Publiques par Source de Financement, 1987-1992
- ANNEXE 8 : Taux d'investissement Public
- ANNEXE 9 : Quelques indicateurs
- ANNEXE 10 : Part du PIP dans l'investissement total. Période 1978-1990
- ANNEXE 11 : Résultats tests économétriques

ANNEXE 1 : Chiffres d'affaires 1971-1979 (en millions de F CFA courant)

Années	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Montants	8975	9385	10058	12986	18357	18701	22796	22583	26743
Variation (%)	-	+ 4,54	+ 7,17	+ 29,11	+ 42,75	+ 0,88	+ 21,90	- 0,93	+ 18,42

Source : Rapport sur l'industrie béninoise - Ministère de l'Industrie

ANNEXE 2 : Réalisation du Programme d'Investissement Public (en millions de F CFA)

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Prévisions	73172,617	47768,9	50843,439	54149,331	54021,755	53978,974	55800,294	59329,397
Réalisations	27994,45	40370,327	40779,795	41329,836	37902,065	37787,313	37787,313	37560,595
Taux de réalisat.	38,26	84,51	80,21	76,33	70,16	70,00	70,00	63,31

Total réalisations : 302923,899

Taux moyen de réalisation : 69,13

Source : Direction du Plan et de la Prospective - MPRE

ANNEXE 3 : Financement du PIP par source (en millions F CFA)

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
PIP réalisés	27994,456	40370,327	40779,795	41326,836	37902,065	37787,313	39199,518	37560,595
Sources internes	4574,474	8620,457	5810,832	4922,557	3085,322	2980,727	2984,330	3238,840
Sources externes	23419,982	31749,870	34968,963	36404,279	34816,743	34806,586	36214,988	34321,755
dont								
- Emprunts	15147,608	18720,662	17675,381	21045,554	19579,789	20122,231	23535,379	17976,833
- Dons	8272,374	13029,208	17293,582	15358,725	15236,954	14684,355	12679,609	16344,922
Contrib. Sources int. (%)	16,34	21,35	14,25	11,91	8,14	7,89	7,61	8,62
Contrib. Sources ext. (%)	83,66	78,65	85,75	88,09	91,86	92,11	92,39	91,38
dont								
- % Emprunts	54,11	46,37	43,34	50,92	51,66	53,25	60,04	47,86
- % Dons	29,55	32,27	42,41	37,16	40,20	38,86	32,35	43,52

Total PIP réalisé : 302920,905

Contribution moy. sources int. (%) : 12,01

Contribution moy. sources ext. (%) : 87,99

dont

- Emprunts : 50,95

- Dons : 37,04

Source : Direction du Plan et de la Prospective - MPRE

ANNEXE 4 : Evolution de Emprunts entre 1985 et 1992 (en millions F CFA)

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Emprunts	15147,608	18720,662	17675,381	21045,554	19579,789	20122,231	23535,379	17976,833
Croissance (%)		23,59	- 5,58	19,07	- 6,96	2,77	16,96	- 23,62

Croissance moyenne (%) : 3,75

Source : Direction du Plan et de la Prospective - MPRE

ANNEXE 5 : Financement du PIP par secteur (en %)

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	
Secteur Rural	27,238	20,240	22,997	33,712	30,750	35,575	31,725	26,605	28,605
Ind. et Artisanal	19,638	12,146	5,082	9,042	11,786	0,691	0,566	0,787	7,467
Eau et Electr.	7,607	15,914	21,916	14,907	18,738	14,994	12,510	15,736	15,290
Infrastructure	10,698	15,613	17,665	21,032	18,913	24,942	20,562	15,682	18,138
Comm. Tourism. Serv.	0,670	1,499	8,500	5,290	4,017	5,566	10,057	17,968	6,696
TOT. SECT. PRODUCTIFS.	65,851	65,413	76,161	83,983	84,204	81,767	75,420	76,779	76,197
Santé	8,533	1,910	6,945	3,117	5,797	5,658	10,903	11,086	6,744
Education	11,171	10,821	6,608	3,883	4,616	1,611	0,972	1,440	5,140
Habitat	1,725	1,299	2,043	0,473	0,088	0,019	0,000	0,005	0,706
Autres Sect. Soc.	7,822	3,313	6,416	3,844	3,297	4,727	4,235	3,763	4,677
TOT. SEC. SOCIO-EUC.	29,251	17,344	22,012	11,317	13,798	12,015	16,109	16,293	17,267
Admtr.	4,898	17,243	1,827	4,701	1,998	6,218	8,471	6,928	6,535
TOTAL PIP	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	

Source : Direction du Plan et de la Prospective (MPRE)

ANNEXE 6 : Investissements totaux 1971-1979 (en millions de F CFA courant)

Années	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Montants	4425	5012	6047	10321	13920	13096	13192	15551	17514
Variation (%)	-	+ 13,26	+ 20,65	+ 70,68	+ 34,87	+ 6,29	+ 7,27	+ 17,88	+ 12,62

Source : Rapport sur l'industrie béninoise - Ministère de l'Industrie

ANNEXE 7 : Investissements des Entreprises Publiques par Source de Financement, 1987-1992 (en milliards F CFA)

	1987	1988	1989	1990	1991	1992
<u>Fin. intérieure</u>	2,0	1,8	1,9	1,2	1,3	0,8
Budg. Nat.	-	0,3	-	-	-	-
CAA ou FNI	-	-	-	-	0,9	0,8
Ress. prop.	2,0	1,5	1,9	1,2	0,4	-
<u>Fin. extérieure</u>	11,6	8,1	10,9	7,4	9,6	7,1
Dons	7,3	1,2	2,6	0,8	3,9	4,0
Prêts	4,3	6,9	8,3	6,6	5,7	3,1
TOTAL	13,6	9,9	12,2	8,6	10,9	7,9
Plan objectif	13,0	19,2	17,1	-	-	-
Taux Exéc. %	105,0	51,0	71,0	-	-	-

Source : Rapport sur l'Etat de l'Economie Nationale (Sept. 1993).

CAA : Caisse Autonome d'Amortissement

FNI : Fonds National d'Investissement

ANNEXE 8 : Taux d'investissement Public

Années	PIP (en millions F.CFA)	PIB (en millions F CFA)	PIP/PIB = taux d'investissement public (%)
1978	27428,1	304 010	9,02
1979	38759,1	324 910	11,93
1980	48156,9	344 700	13,97
1981	43036,58	368 710	11,67
1982	94308,5	376 900	25,02
1983	35126,2	320 560	9,48
1984	25526,4	407 250	6,27
1985	27994,45	427 750	6,54
1986	40370,327	436 020	9,26
1987	40779,795	430 800	9,47
1988	41326,836	453 420	9,11
1989	37902,065	454 840	8,33
1990	37787,313	469 740	8,04
1991	39199,518	511 100	7,67
1992	37560,595	530 300	7,08

Sources : Ministère du Plan et Banque Mondiale.

ANNEXE 9 : Quelques indicateurs

Années	ENCDET	ENTPBL	DETEX	/ DEP COUR	REC COUR
1978	38768.39	22.58	0.1275	22990	22990
1979	63603.28	50.23	0.1957	26900	26900
1980	72659.19	40.42	0.2107	33800	33800
1981	109072.4	43.57	0.2958	42600	42600
1982	192926.9	36.45	0.5118	47900	50900
1983	237819.5	34.32	0.6417	52900	60600
1984	256582.9	32.73	0.6300	55900	55900
1985	300465.1	34.02	0.7024	50800	50800
1986	267828.4	34.50	0.6142	45300	45300
1987	280854.6	35.16	0.6519	55300	50000
1988	271907.3	32.38	0.5996	77700	61400
1989	337034.1	29.03	0.7410	71400	44900
1990	345960.8	26.83	0.7365	74100	49900
1991	425873.2	35.00	0.8659	73600	61500
1992	375674.5	33.10	0.7359	94400	69800

- ENCDET : Encours de la dette extérieure (en millions F CFA).
 DETEX : Rapport encours dette extérieure sur PIB.
 DEP COUR : Dépenses courantes de l'Etat (en millions F CFA).
 REC COUR : Recettes courantes de l'Etat (en millions F CFA).
 ENTPBL : Part ENCDET consacrée aux Entreprises Publiques (en %)

Sources : Banque Mondiale (World Tables 1992).
 FMI (International Financial Statistics Yearbook 1993).
 Nations-Unies (African statistics Yearbook 1976, 1980, 1990/91).

ANNEXE 10 : Part du PIP dans l'investissement total

Période 1978-1990

Années	INVEST. PUBLIC (en millions F CFA)	INVEST. TOTAL (en millions F CFA)	INV. PUB./INV. TOT. (en %)
1978	27428,1	33670,0	81,46154
1979	38759,1	48000,0	80,74813
1980	48156,9	45000,0	107,0153
1981	43036,58	55000,0	78,24832
1982	94308,5	115000,0	82,00739
1983	35126,2	72300,0	48,58395
1984	25526,4	58700,0	43,48620
1985	27994,45	74200,0	37,72837
1986	40370,33	68000,0	59,36813
1987	40779,8	66600,0	61,23093
1988	41326,84	74600,0	55,39790
1989	37902,07	59500,00	63,70095
1990	37787,31	78600,0	48,07546
TOTAL	538502,8	849170,0	

Sources : Ministère du Plan et de la Restructuration Economique.
Banque Mondiale (World Tables 1992).

ANNEXE 11 : Résultats tests économétriques

IS // Dependent Variable is I,INVPUR
 Date: 7-23-1994 / Time: 5:11
 SMPL range: 1979 - 1992
 Number of observations: 14

```
=====
VARIABLE COEFFICIENT STD. ERROR T-STAT. 2-TAIL SIG.
=====
C 1.86889468 13.688782 0.1365313 0.895
I,PTR(-1) 2.8702433 2.4679003 1.1630305 0.278
I,EMPRTS 0.2887011 0.0946635 3.0497616 0.016
I,POP -3.6615553 2.5219428 -1.4518788 0.185
I,ENTPRI -0.3591786 0.3567860 -1.0067059 0.344
ICRDGVT 0.3129039 0.3790528 0.8254889 0.433
=====
R-squared 0.619454 Mean of dependent var 10.59779
Adjusted R-squared 0.381612 S.D. of dependent var 0.295405
S.E. of regression 0.232300 Sum of squared resid 0.431705
Durbin-Watson stat. 2.720030 F-statistic 2.604480
Log likelihood 4.488345
=====
```

IS // Dependent Variable is I,INVPUR
 Date: 7-23-1994 / Time: 5:13
 SMPL range: 1978 - 1992
 Number of observations: 15

```
=====
VARIABLE COEFFICIENT STD. ERROR T-STAT. 2-TAIL SIG.
=====
C -10.231939 11.862057 -0.8625771 0.411
I,PTR 5.7863263 2.2716725 2.5471657 0.031
I,EMPRTS 0.4251992 0.0845448 5.0292799 0.001
I,POP -7.1068970 2.3467761 -3.0283661 0.014
I,ENTPRI -0.4466964 0.2248878 -1.9863077 0.078
ICRDGVT 0.5519710 0.2916464 1.8926037 0.091
=====
R-squared 0.762957 Mean of dependent var 10.57256
Adjusted R-squared 0.631266 S.D. of dependent var 0.300966
S.E. of regression 0.182757 Sum of squared resid 0.300601
Durbin-Watson stat. 2.639378 F-statistic 5.793557
Log likelihood 8.041092
=====
```

IS // Dependent Variable is I,INVPUR
 Date: 7-23-1994 / Time: 5:18
 SMPL range: 1978 - 1989
 Number of observations: 12

```
=====
VARIABLE COEFFICIENT STD. ERROR T-STAT. 2-TAIL SIG.
=====
C 2.2886224 12.926344 0.1770510 0.865
I,PTR 6.5776576 2.0911155 3.1455257 0.020
I,EMPRTS 0.4439025 0.0744448 5.9628375 0.001
I,POP -10.432323 2.4926923 -4.1851628 0.006
I,ENTPRI -0.6448321 0.2169190 -2.9726855 0.025
ICRDGVT 1.1980980 0.3705076 3.2336662 0.018
=====
R-squared 0.881497 Mean of dependent var 10.57821
Adjusted R-squared 0.782744 S.D. of dependent var 0.339135
S.E. of regression 0.158074 Sum of squared resid 0.149924
Durbin-Watson stat. 2.679668 F-statistic 8.926291
Log likelihood 9.267955
=====
```


LS // Dependent Variable is LENCDET

Date: 7-23-1994 / Time: 5:15

SMPL range: 1978 - 1992

Number of observations: 15

```
=====
VARIABLE COEFFICIENT STD. ERROR T-STAT. 2-TAIL SIG.
=====
C -2.1171364 8.0621938 -0.2626005 0.799
LRXP 0.1514605 0.0713489 2.1228148 0.063
LNTPRI 0.6060326 0.1283501 4.7217168 0.001
LPOP 2.4438991 1.5059209 1.6228602 0.139
LPTB -1.3296135 1.4198755 -0.9364297 0.373
LDC 0.2731498 0.2968078 0.9202918 0.381
=====
```

R-squared 0.978857

Mean of dependent var 12.19160

Adjusted R-squared 0.967112

S.D. of dependent var -0.731409

S.E. of regression 0.132642

Sum of squared resid 0.158346

Durbin-Watson stat. 1.628795

F-statistic 83.33637

Log likelihood 12.84862

LS // Dependent Variable is LENCDET

Date: 7-23-1994 / Time: 5:22

SMPL range: 1978 - 1989

Number of observations: 12

```
=====
VARIABLE COEFFICIENT STD. ERROR T-STAT. 2-TAIL SIG.
=====
C -13.693650 8.8073619 -1.5547959 0.171
LRXP 0.1074053 0.0703684 1.5263287 0.178
LNTPRI 0.4581282 0.1627608 2.8147328 0.031
LPOP 3.0797614 1.5222930 2.0231069 0.090
LPTB -0.8119232 1.4599154 -0.5561440 0.598
LRC 0.4369031 0.2736843 1.5963762 0.162
=====
```

R-squared 0.983105

Mean of dependent var 12.02680

Adjusted R-squared 0.969025

S.D. of dependent var 0.728503

S.E. of regression 0.128214

Sum of squared resid 0.098634

Durbin-Watson stat. 1.832881

F-statistic 69.82511

Log likelihood 11.78023

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - AHODEKON Jules : Place du PIP dans le Système National de Planification.
Cotonou, Juin 1993. (Document non publié).

- 2 - AKANNI-HONVOH A. : Les effets des plans de Toronto et la capacité de
remboursement du Bénin.

in : Techniques Financières et Développement. Epargne sans Frontière. N° 31,
Juin 1993, p. 39.

- 3 - BANQUE MONDIALE : Le Miracle de l'Asie de l'Est : Croissance Economique et
Politiques Publiques. RESUME.

Banque Mondiale 1993.

- 4 - BANQUE MONDIALE : L'Afrique Subsaharienne. De la Crise à la Croissance
Durable. Etude de Prospective à Long Terme. Washington, DC 1989.

- 5 - BANQUE MONDIALE : World Tables 1992.

- 6 - BEKOLO-EBE Bruno : Le Statut de l'Endettement Extérieur dans l'Economie Sous-
Développée. Analyse Critique. Présence Africaine, 1985.

- 7 - BLEJER I. Mario et KHAN S. Moshin : Investissements Privés dans les Pays en Développement.
in : Finances et Développement Vol 21, N° 2, Juin 1984, p. 26.
- 8 - Cellule Macro-économique de la Présidence de la République du Bénin. Rapport sur l'état de l'économie nationale. Septembre 1993.
- 9 - Centre Africain d'Etudes Monétaires : Analyse des Nouvelles Financières. Volume 5, N°s 3 et 5, 1992.
- 10 - CLAASSEN Emil : Macro-économie.
Editions DUNOD.
- 11 - CHANG Yang-Ming and PILLARISETTI Janaki Ram : "Debt and the Developing Countries : A Note on Optimal International Borrowing" in: The Journal of Development Studies Volume 25, N°4, July 1989. p. 576.
- 12 - CHANG Ha-Joon and SINGH Ajit : Public Enterprises in Developing Countries and Economic Efficiency.
in UNCTAD Review, N° 4, 1993, p. 45.
- 13 - CHATEL Bénédicte : Les Spécificités de la Dette Africaine.
in : Afrique Contemporaine, N° 164, oct-déc 1992, p. 120.

- 14 - CHENERY Hollis : Changement des Structures et Politique de Développement.
Banque Mondiale - *Economica*, 1979.
- 15 - DIAMOND Jack : Les Dépenses Publiques et la Croissance.
in : *Finances et Développement*, N° 4, Vol 27, Décembre 1990.
- 16 - FIELDING David : Determinants of Investment in Kenya and Côte d'Ivoire.
in : *Journal of African Economics*, Vol 2, N° 3, Déc. 1993, p. 299.
- 17 - FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL : International Financial Statistics
Yearbook, 1993.
- 18 - GALAVIELLE Jean-Pierre : Impôt ou Emprunt : Suggestions pour une Révision
du Financement Public.
in : *Problèmes Economiques*, N° 2327, du 26 Mai 1993, p. 16.
- 19 - GILLIS Malcolm / PERKINS Dwight H. / ROEMER Michel / SNODGRASS
Donald R.: *Economie du Développement*.
Nouveaux Horizons, 1990, p. 486.
- 20 - Institut International de Finances Publiques : Les Effets Economiques des Dépenses
Publiques.
Les Editions de l'Épargne. Paris, 1957.

- 21 - JACQUEMOT Pierre et RAFFINOT Marc : La Nouvelle Politique Economique en Afrique. EDICEF, 1993.
- 22 - JOHANSEN Leif : Public Economics.
North-Holland Publishing Company - Amsterdam 1965, p. 105.
- 23 - KANE Karamoko : Macro-économie de Courte Période -
Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1991.
- 24 - LEFF H. Nathaniel and STATO Kazuo : Modelling the Demand for Foreign Saving
in Developing Countries : Testing a Hypothesis with Latin America Data.
in : The Journal of Development Studies. Vol. 25, N°4, July 1989.
p. 537.
- 25 - Les Cahiers Français, N° 226, Mai-Juin 1986.
- 26 - LEVIN Jonathan : La Gestion de la Dette Publique dans les Pays en
Développement.
in : Finances et Développement Vol 7, N° 2, Juin 1970, p. 30.
- 27 - MIREKU Ebenezer : Sub-Saharan Africa : Debt Crisis and its causes.
in : Genève - Afrique, Vol XXVIII, N° 1, 1990, p. 91.
- 28 - MPRE/INSAE : Comptes Economiques 1988-1991 Résultats et Analyses - Janvier
1993.

29 - MUELLER Dennis C. : The Growth of Government : A Public Choice Perspective.

in : IMF Staff Papers, Vol 34, N° 1, Mars 1987, p. 115.

30- MUNNEL A. Alicia : Dépenses Publiques d'Infrastructures et Croissance Economique.

in : Problèmes Economiques, N° 2327, du 26 Mai 1993, p. 11.

31 - PNUD : Coopération pour le Développement - BENIN.

Rapport 1992 - Juillet 1993.

32 - SCHMIDT-HEBBEL Klaus, WEBB B. Steven and CORSETT Giancarlo :

Household Saving in Developing Countries - First Cross-Country Evidence.

WPS 575 Banque Mondiale, 1991.

LISTE DES ABBREVIATIONS UTILISEES

ADP

BCEAO

PNB

CMA

CCPOM

FAO

FMI

INDUSTRIE

INSAV

MINDE

PAR

PIB

PIF

PIVA

PIB

PIBID

PIB

PIB

PIB

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

ADP	:	Aide Publique au Développement.
BCEAO	:	Banque Mondiale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics.
CAA	:	Caisse Autonome d'Amortissement.
CCFOM	:	Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer.
CePEPE	:	Centre de Promotion pour l'Emploi et la Petite et Moyenne Entreprise.
FMI	:	Fonds Monétaire International.
FNI	:	Fonds National d'Investissement.
IBETEX	:	Industrie Béninoise des Textiles.
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.
MPRE	:	Ministère du Plan et de la Reconstruction Economique.
PAS	:	Programme d'Ajustement Structurel.
PIB	:	Produit Intérieur Brut.
PIP	:	Programme d'Investissements Publics.
PMA	:	Pays les Moins Avancés.
PNB	:	Produit National Brut.
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement.
PPS	:	Projet Pétrolier de Sèmè.
SCO	:	Société des Ciments d'Onigbolo.

- SEB : Société des Engrais du Bénin.
- SONACI : Société Nationale des Ciments.
- SONICOG : Société Nationale des Industries de Corps Gras.
- SSS : Société Sucrière de Savè.
- VAV : Valeur Ajoutée en Volume.

IDEP/TH